Développement

Défini dès 1945 comme corollaire de la paix mondiale, le développement est l'une des principale activité du système des Nations Unies : le préambule de la Charte fixe, en effet, comme objectif de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie ». Dans cet esprit, l'article 55 de la charte des Nations Unies stipule que « En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » les Nations Unies devaient notamment favoriser « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social », afin « d'assurer des relations pacifiques et amicales entre les nations ».

Programme des Nations Unies pour le Développement

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) joue un rôle important dans la conception, la coordination et l'évaluation de programmes de développement, même s'il n'en assure pas directement l'exécution. L'exécution de ces programmes est en général confiée aux institutions spécialisées des Nations Unies. Parmi les autres agences des Nations Unies concernées, il convient notamment de relever l'action de l'OIT dans les domaines du travail et de la protection sociale, de l'OMS dans le domaine de la santé, du PNUE pour l'environnement, du FNUAP en matière de population.

Les origines du PNUD trouvent leurs racines au début des années 1950 dans la création par l'Assemblée Générale des Nations Unies du Programme Elargi d'Assistance Technique (PEAT) et la mise en place en décembre 1958 du Fonds Spécial des Nations Unies (FSNU). Ces deux programmes ont fusionné en 1965 pour constituer le PNUD. Depuis lors, le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Le PNUD est présent sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire, dont l'objectif primordial est de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts faits aux niveaux mondial et national en vue d'atteindre ces objectifs. Le PNUD s'attache à aider les pays à élaborer et à partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes : gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, VIH/sida, prévention des crises et le relèvement, environnement et énergie.

Le PNUD collabore avec des partenaires afin de transformer les sols stériles des rivages du Lac Baringo, au Kenya, en une entreprise rentable et écologique pour les villageois de la région :
En raison des changements climatiques, les pauvres voient leur situation empirer, et les villageois qui vivent autour du Lac Baringo, au Kenya, ne font pas exception. A cause du réchauffement des températures et de la diminution des précipitations, le bétail a tellement brouté les rivages du lac qu'il ne reste plus qu'une poussière rouge, que les poissons ont péri au fur et à mesure que l'eau se réchauffait, et que l'industrie locale de la pêche s'est effondrée. Selon les chercheurs, si rien ne change, d'ici 20 ans, le lac se transformera en un marécage avant de devenir un désert. Mais grâce à sa collaboration avec des ONG locales, le PNUD aide à changer tout cela, redonnant vie à des sols stériles en aidant les villageois à modifier leurs modes de culture et la façon dont ils font paître leurs animaux. Au lieu de pratiquer le pâturage communal sur les rives du lac, les villageois font brouter leurs bêtes dans des enclos. Ils plantent des espèces récoltées comme chaume ou vendues à des villages voisins pour engraisser les animaux destinés à la vente. Il y a également d'autres avantages : des herbes saines favoriseront la poussée d'arbres et de fleurs, ce qui attirera les insectes et permettra aux villageois de se lancer dans l'industrie du miel.
➥ http://content.undp.org/go/cms-service/stream/asset/?asset_id=1470008

Le PNUD et les fonds qu'il gère - le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et les Volontaires des Nations Unies (UNV) - produisent une grande variété de publications disponibles sur ce site en format électronique. Par le biais de ses publications, le PNUD contribue au débat mondial sur le développement qui vise à trouver des solutions pour améliorer la vie quotidienne de millions de personnes.

➥ www.undp.org/french/publications

Le Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 du PNUD prévient que le monde devrait faire porter toute son attention sur l'incidence des changements climatiques sur le développement, lesquels risquent de causer des revers sans précédent en matière de réduction de la pauvreté, de nutrition, de santé et d'éducation.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le 8 septembre 2000, lors de l'ouverture de la 55ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les 191 Etats Membres de l'ONU ont adopté **les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** et se sont engagés à les réaliser d'ici 2015. Ces objectifs sont directement inspirés du Rapport du Millénaire, publié en avril 2000 par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan. Intitulé « Nous les peuples: le rôle des Nations Unies au XXIème siècle », ce rapport présente une vision d'avenir concrète des Nations Unies, dans le contexte d'un monde qui s'est radicalement transformé depuis la création de l'Organisation en 1945. Il apparaissait ainsi urgent que les Nations Unies deviennent un outil capable de véritablement améliorer l'existence de chacun : c'est en ce sens que les OMD ont été crées et définis.
Si ces 8 objectifs sont atteints d'ici à 2015, plus de 500 millions d'hommes seront sortis de l'extrême pauvreté, la faim sera épargnée à 250 millions de personnes supplémentaires et la vie de 30 millions d'enfants ainsi que de plus de 2 millions de mères seront sauvées. Mais selon la majorité des observateurs, les OMD ne pourront être atteints que si tous les acteurs apportent leur contribution. En 2005, Kofi Annan, a déclaré à ce propos : « Cela ne se fera pas en un jour. Le succès exige une action soutenue pendant les 10 années qui nous séparent de l'échéance. »
Voici ces huit objectifs fondamentaux ainsi que les 18 cibles (ou objectifs plus précis) qui leurs sont rattachées :

OMD 1 - **Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim**

Cible 1 : Entre 1990 et 2015, réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour.
Cible 2 : Entre 1990 et 2015, réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim.

OMD 2 - **Assurer l'éducation primaire pour tous**

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

OMD 3 - **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard.

OMD 4 - **Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

Cible 5 : Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 1990 et 2015.

OMD 5 - Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

OMD 6 - **Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance.
Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

OMD 7 - **Assurer un environnement durable**

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales.
Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base.
Cible 11 : Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

OMD 8 - **Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

Cible 12 : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoires.
Cible 13 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.
Cible 14 : Répondre aux besoins particuliers des Etats enclavés et des petits Etats insulaires en développement.
Cible 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.
Cible16 : En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.
Cible 17: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.
Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous.

A l'heure actuelle, la communauté internationale est consciente du risque élevé que les Objectifs du Millénaire pour le Développement **ne soient pas atteints d'ici 2015**. En 2005, les Nations Unies désignaient plusieurs obstacles majeurs dans la réalisation de ces objectifs dont notamment **la mauvaise gouvernance** (caractérisée par la corruption, de mauvais choix de politiques économiques ou/et le déni des droits de l'Homme) et « **le piège de la pauvreté** » qui ne permet pas de réaliser les investissements nécessaires à la croissance. Le rapport annuel relatif aux OMD de 2009 concerne le renforcement du partenariat mondial pour le développement (ODM 8) en temps de crise et a été élaboré par le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des ODM. Le Groupe identifie des revers importants dus à la crise économique et recommande un renforcement du partenariat mondial afin d'y remédier. Le rapport comporte notamment les points suivants : l'aide publique au développement et les engagements des pays souvent non respectés et le problème de la dette.

Zoom sur les disparités mondiales

Nous vivons dans un monde riche où le revenu mondial dépasse 31 milliards de dollars par année. Mais ce monde est cependant profondément inégalitaire. Comme le relève la Banque mondiale, alors que dans certains pays, un individu moyen gagne plus de 40'000 dollars par an, **2,5 milliards de personnes à travers le monde vivent avec moins de deux dollars par jour et 1,2 milliards d'entre elles vivent avec moins d'un dollar par jour**. Dans les pays en développement, 33'000 enfants meurent chaque jour tandis qu'une femme meurt en couches chaque minute.

Les richesses mondiales sont très inégalitairement réparties. Ainsi, en 2004, le Produit National Brut (PNB) par habitant en Suisse était de 43'540 dollars, tandis que celui du Nigeria s'élevait à 375 dollars. Durant l'année 2005, on a compté en Suisse 13 nouveaux millionnaires par jour, alors qu'en Afrique sub-saharienne, 44 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour ; dans certains pays comme l'Ethiopie et le Mali, cette proportion atteint les 90 % de la population. Le **Groupe des Huit (G8)** qui réunit les huit pays les plus industrialisés du monde (les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Canada et la Russie) représente à lui seul 65 % du PNB mondial.

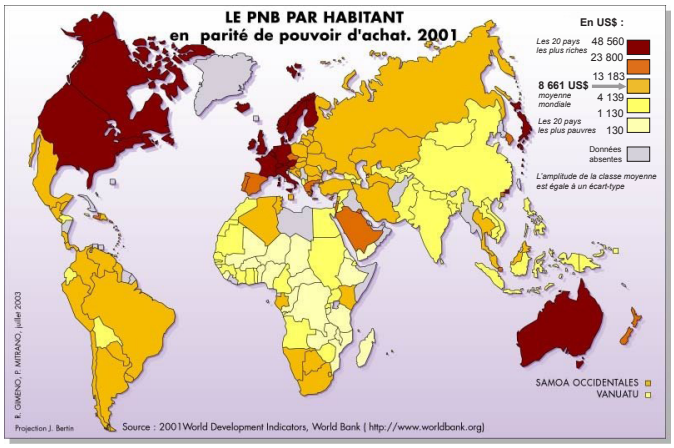

Le Groupe des huit (G8)

Le G8 est une coalition de huit pays occidentaux : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Canada, et la Russie. C'est le Président français Valéry Giscard d'Estaing qui, en 1975, prit l'initiative de réunir les chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne, des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de l'Italie à une rencontre informelle au château de Rambouillet, non loin de Paris. L'idée était que ces dirigeants se réunissent **pour discuter des affaires du monde sans protocole**. Le Canada fut admis comme septième membre du groupe (G7) en 1976 et la Russie en 1997 (G8). Signalons qu'il n'existe pas de « critères d'entrée» dans le Groupe des huit et que les élargissements successifs répondent à des enjeux stratégiques. Le G8 a aujourd'hui pour objectif d'identifier les mesures à prendre sur les grandes questions touchant à la mondialisation et de favoriser leur mise en œuvre dans les organisations internationales compétentes.

On sait également que **25 % de la population mondiale détient les 80 % des richesses de la planète**. De même, en 2005, le PNUD estimait que « les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu combiné plus important que celui des 416 millions les plus pauvres. À côté des ces extrêmes, les 2,5 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour - 40 % de la population mondiale - représentent 5 % du revenu mondial ».

Pendant très longtemps, le niveau de développement des différents pays a été mesuré par le PNB par habitant. Mais, depuis 1990, grâce aux travaux du Prix Nobel indien Amartya Sen, un nouvel indicateur a été mis au point pour mesurer le développement au-delà du revenu. Il s'agit de **l'indicateur de développement humain (IDH)**.

Cet indice fait la synthèse de **trois dimensions essentielles du bien-être humain** :
- **La santé** mesurée par l'espérance de vie à la naissance.
- **L'instruction** et l'accès au savoir représentés par le taux d'alphabétisation des adultes et par le taux de scolarisation.
- **Le revenu** mesuré par le PIB (produit intérieur brut) par habitant.

L'indice de développement humain se présente alors comme **un nombre compris entre 0 et 1**. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. En règle générale, on estime qu'au-delà de 0,8 le développement humain est élevé et qu'au-dessous de 0,5 il est faible.

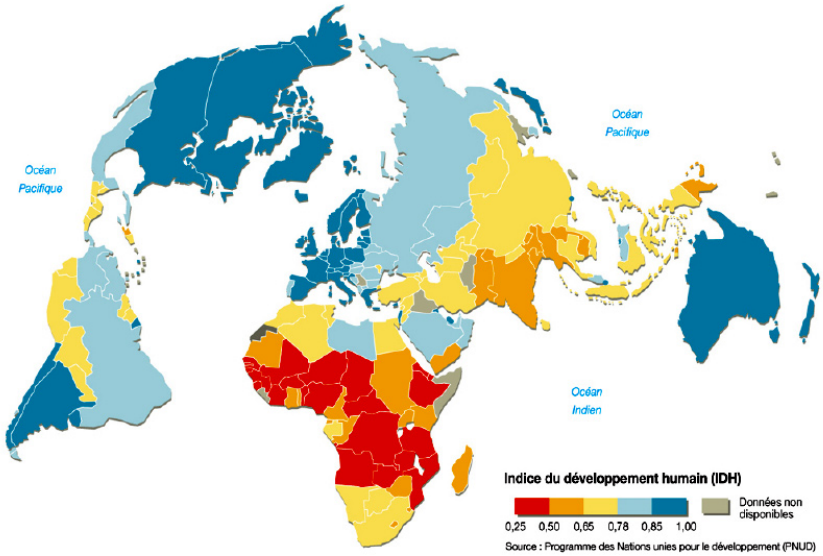

En 2007, le pays présentant le plus haut niveau de développement humain était la Norvège avec un IDH de 0,971. Suivaient ensuite l'Australie, l'Islande, le Canada, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suède.
32 pays étaient classés dans la catégorie des pays à faible développement humain. Parmi ceux-ci, citons les trois pays arrivant en dernières positions : la Sierra Leone (0,365), l'Afghanistan (0,352) et le Niger (0,340).

Indice de développement humain en 2008

http://planetevivante.files.wordpress.com/2008/04/idh_monde_pnud.png

Pour mieux comprendre l'implication de ces IDH, faisons une rapide comparaison entre les indicateurs de la Suisse et ceux du Burkina Faso.
Espérance de vie à la naissance : Suisse = 80,5 ans / Burkina Faso = 47,5 ans
Taux de scolarisation : Suisse = 90 % / Burkina Faso = 24%
Taux d'alphabétisation des adultes : Suisse = 99 % / Burkina Faso = 12,8 %
PIB par habitant : Suisse = 30'552 dollars/ Burkina Faso = 1'174 dollars

Cette vue satellite de la Terre durant la nuit met bien en évidence les différences de développement au niveau mondial. Le contraste entre des pays très industrialisés comme les Etats-Unis (principalement sa côte Est), la France, le Japon, et des pays comme la Bolivie, Haïti ou plus généralement le continent africain est saisissant.

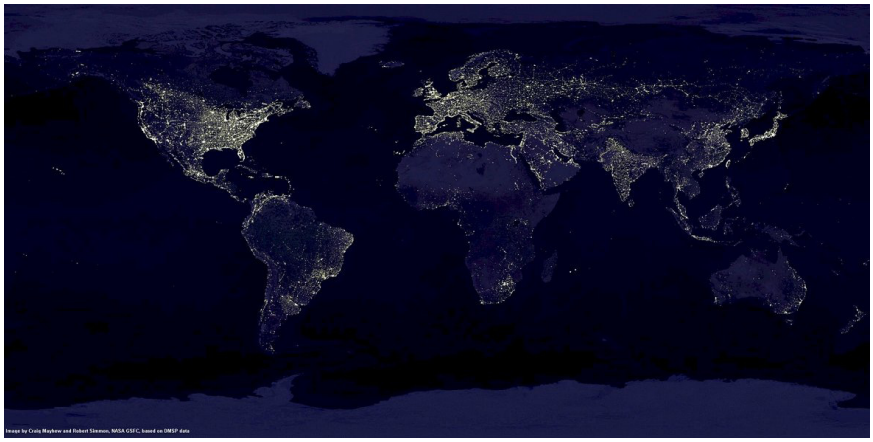

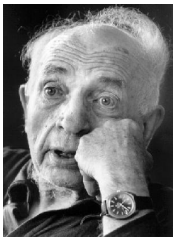

On le voit, les richesses mondiales sont réparties de manière très disparate et les niveaux de développement humain sont bien différents selon les régions. Pour classifier les différents pays et tenter d'établir des hiérarchies entre eux, plusieurs concepts ont été mis au point. Ainsi, par exemple, le démographe et économiste français **Alfred Sauvy** instaura, en 1952, le terme de « **tiers-monde** » pour désigner l'ensemble de pays sous-développés qui, durant la guerre froide, n'appartenaient ni au bloc occidental (États-Unis, Europe de l'Ouest, etc.) ni au bloc communiste (URSS, Chine, Europe de l'Est, etc.) Alfred Sauvy comparait ces pays au tiers-état de l'Ancien régime, un ordre « ignoré, exploité et méprisé (...) qui veut, lui aussi, être quelque chose. »

Aujourd'hui, la notion de tiers monde a été remplacée par celle de **pays en voie de développement (PVD) ou pays en développement (PED)**, expressions désignant l'ensemble des pays qui présentent un niveau de qualité de vie et de développement plus faible que celui des pays dits développés (Australie, Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique du Nord et Japon). Les PVD sont définis sur la base du critère de revenu annuel par habitant. Sur les 208 pays du monde, environ 130 pays sont identifiés comme étant des pays en voie de développement. A l'intérieur de ce vaste ensemble, nous trouvons des pays qui se situent à des niveaux de développement bien différents : la Chine, le Brésil, le Nigeria, Haïti sont par exemple tous identifiés comme étant des PVD. Afin d'être plus précis, de nouvelles catégories de pays ont donc vu le jour.

Depuis 1971, on parle ainsi **des Pays les Moins Avancés (PMA)** pour désigner les pays les plus pauvres au monde. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a mis au point trois critères pour déterminer l'appartenance d'un pays à cette catégorie :

- Un critère de bas revenu, basé sur une estimation moyenne du PIB par habitant ;
- Un critère de retard dans le développement du capital humain basé sur 4 indicateurs (relatifs à l'apport en calories, la santé, la scolarisation et l'alphabétisation des adultes) ;
- Un critère de vulnérabilité économique basé sur 5 indicateurs (instabilité de la production agricole, instabilité des exportations, etc.)

En 2007, la CNUCED a classé 49 Etats dans la catégorie des pays les moins avancés

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mozambique, Mauritanie, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Republique-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie.

http://www.unctad.org/sections/press/img/pr09033f1_en.gif

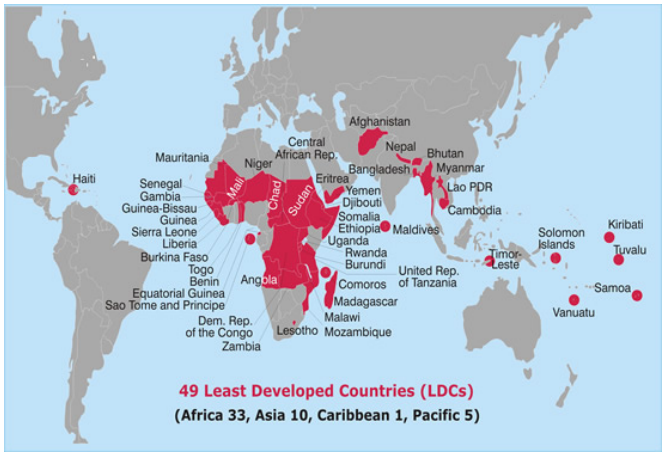

En outre, depuis quelques années, la catégorie des **pays émergents a vu le jour**. Il s'agit de pays dont la croissance économique est amorcée (croissance du PIB et des exportations de produits manufacturés, augmentation des flux internationaux de capitaux) et qui ont connu des taux de croissance très forts ce qui leur a permis de combler une partie de leur retard. Le Brésil, la Chine et la Turquie sont, par exemple, des pays émergents.

Signalons encore que depuis les années 1980, on parle de **nouveaux pays industrialisés (NPI)** pour désigner l'ensemble des pays qui ont connu une croissance économique spectaculaire au cours des dernières décennies, certains d'entre eux figurant désormais parmi les pays industrialisés et les plus compétitifs au monde. Les NPI les plus performants sont ceux que l'on a appelé les « quatre dragons » (Corée du Sud, Singapour, Taïwan et Hong Kong, cette dernière région étant rattachée à la Chine depuis juillet 1997).

Ci-dessous, trois des quatre dragons, dans l'ordre, Hong Kong, Taïwan et Singapour. L'urbanisation a été très rapide dans ces trois entités géographiques, les grattes-ciel ont poussé un peu partout et l'ensemble des bâtiments respire la modernité. Hong Kong est désormais la première ville au monde en nombre de gratte-ciel avec pas moins de 6'943 bâtiments de plus de 152m. La 3ème ville à posséder le plus grand nombre de gratte-ciel est Singapour, avec 3'443 bâtiments. Taipei 101, qui a été inauguré à Taïwan début 2004, est quant à lui le plus haut gratte-ciel du monde : il culmine à 508m.

Source : http://www.code-d.com/china/victoria-peak-hong-kong-big.jpg

Source : http://www.techno-science.net/illustration/Architecture/Gratte-ciel/Med/Singapour.jpg

Source : http://www.geocities.jp/tool-biru/topic/taipei-zengai2.JPG

Situation dans les pays les plus pauvres

Depuis les années 1950, de nombreuses recherches ont été menées pour tenter de comprendre les causes du sous-développement. Ces recherches ont donné naissance à une nouvelle branche de l'analyse économique, l'**économie du développement**.

Les théories explicatives du sous-développement sont nombreuses et leur diversité met en lumière la complexité du phénomène. Certaines théories mettent ainsi l'accent sur la situation de dépendance dont ont été victimes les pays aujourd'hui très pauvres durant la colonisation, alors que d'autres mettent en évidence le cercle vicieux de la pauvreté dans les pays sous-développés : en raison de la faiblesse de la demande interne liée aux faibles revenus, ces pays sont dans l'incapacité de lancer des projets d'investissement rentables et capables de déclencher le processus de développement. Quant à l'économiste américain **Walt Whitman Rostow**, auteur de l'une des plus célèbres théories de l'économie du développement, il estime que le sous-développement n'est que la conséquence d'un retard historique de certains pays dans les étapes du développement.

Walt Whitman Rostow et sa théorie du « take-off »

Pour l'économiste américain Walt Whitman Rostow, le développement est un phénomène inéluctable, certains pays ayant simplement débuté le processus avant d'autres. Dans son ouvrage clé, « les étapes de la croissance économique», Rostow explique ainsi que chaque société passe au cours de son développement par cinq étapes de développement successives : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. De ces cinq périodes, le décollage ou take-off est la plus importante. Elle puise ses fondements dans le progrès des sciences et des techniques permettant une révolution industrielle se caractérisant par un taux d'investissement élevé — de l'ordre de 10 % par an —, un accroissement de la productivité agricole et l'émergence de nouvelles activités économiques. Au terme de ce take-off, l'économie atteint un régime de croissance qui se poursuit à vitesse constante. Rostow a daté cette phase de décollage selon les pays : la Grande-Bretagne aurait ainsi connu cette phase de décollage entre 1800 et 1820, la France entre 1830 et 1860, l'Allemagne dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, le Japon à partir de 1868 et la Chine au milieu du XX^{ème} siècle. En somme, Rostow conçoit le sous-développement comme un retard dans le démarrage (take-off) de la dynamique de croissance.

Aujourd'hui encore, il n'existe pas de consensus autour d'une seule théorie explicative du sous-développement. On tend d'ailleurs plutôt à admettre que les situations de chaque pays/régions sont trop dissemblables pour qu'une règle générique et systémique explique l'ensemble des cas.

Dans cette partie, nous allons nous pencher sur quelques problématiques liées aux pays en voie de développement. Etant donné qu'il nous est impossible de traiter de la totalité des problèmes que rencontrent les PVD en matière de développement, nous avons choisis de sélectionner quelques thèmes essentiels. Nous examinerons ainsi les quatre problèmes suivants : **l'insécurité alimentaire, l'intégration de ces pays dans le commerce mondial, le problème de la dette, et le lien entre la pauvreté et les conflits armés**.

L'insécurité alimentaire

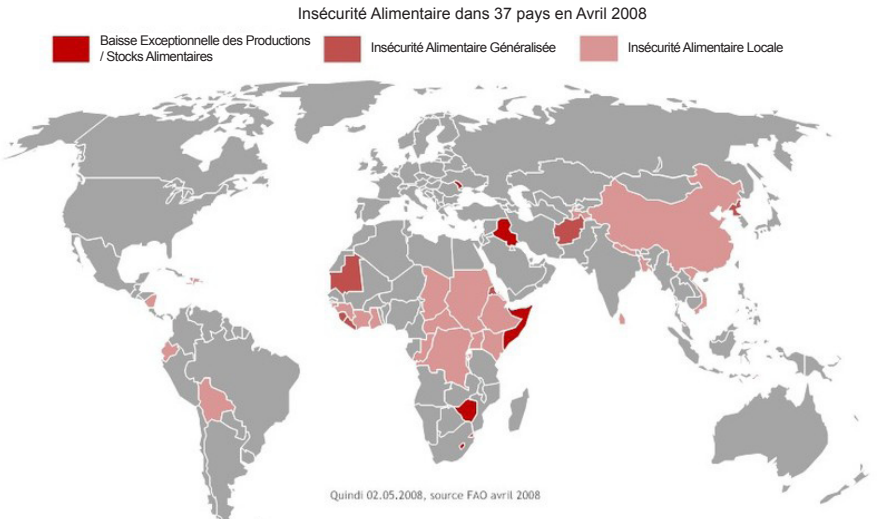

http://www.quindiblog.eu/photos/uncategorized/2008/05/02/quindi_fao_avril_2008_crise_alime_2.jpg

La sécurité alimentaire peut être définie comme une situation où chaque individu a un accès à une nourriture saine et nutritive suffisante pour couvrir ses besoins nutritionnels essentiels. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire implique que quatre conditions:

- la disponibilité en vivres ;
- la stabilité de l'approvisionnement, sans fluctuations ni pénuries d'une saison à l'autre ou d'une année sur l'autre ;
- le prix abordable des aliments ;
- la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Une personne est considérée comme étant en situation d'**insécurité alimentaire** lorsqu'elle consomme moins de 2100 calories par jour.

Comme l'illustre cette carte, la situation est très différente selon la région où nous nous trouvons sur la planète. Ainsi par exemple, en Afrique sub-saharienne, une personne sur trois souffre de faim chronique. De même, 22 pays, dont 16 en Afrique, connaissent un taux de sous-alimentation atteignant plus de 35 % de la population.

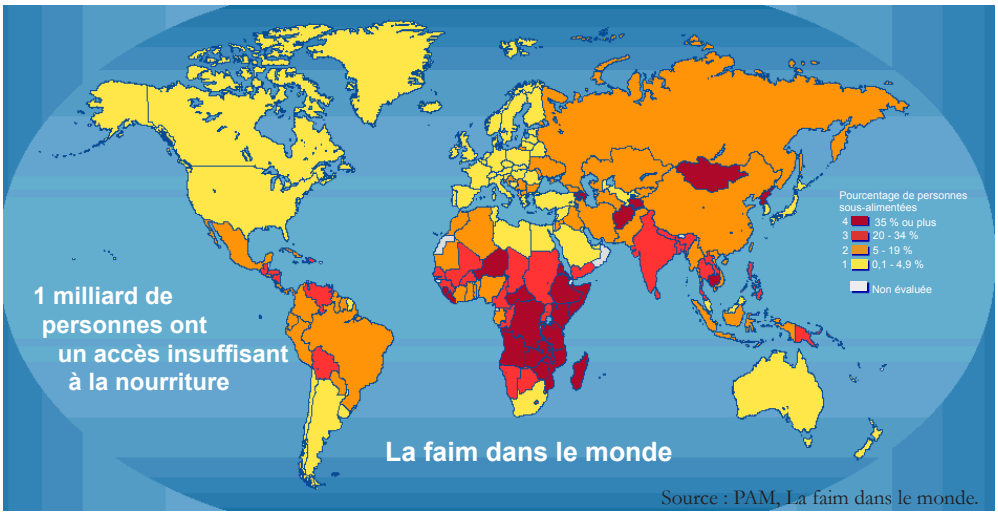

Source : PAM, La faim dans le monde.

La FAO a calculé que, sur les 1,02 milliards de personnes affamées que compte le monde en 2009 (le nombre le plus élevé depuis les premières statistiques dans les années 70), la moitié sont des familles paysannes qui survivent sur des terres marginales, et une personne sur cinq fait partie d'une famille sans terre dépendante de l'agriculture. Environ 10 % vivent dans des communautés dont la subsistance dépend de l'élevage, de la pêche ou des ressources forestières. Les 25 % restants vivent dans des bidonvilles à la périphérie des plus grandes villes des pays en développement. En outre, le PAM estime qu'environ 167 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde sont en insuffisance pondérale en raison d'une faim aiguë ou chronique. Cela signifie que **20 % des victimes de la faim sont des enfants de moins de cinq ans**. Au final, on estime qu'un enfant meurt toutes les cinq secondes de la faim ou des conséquences de la sous-alimentation.

Outre la faim quotidienne, **des famines** et de graves crises alimentaires se produisent chaque année dans le monde. Si elles sont plus médiatisées, elles ne comptent cependant que pour 8 % des victimes de la faim. Rappelons que la famine est une situation de pénurie totale de nourriture ayant pour conséquence une augmentation brutale de la mortalité au sein d'un ou plusieurs groupes de la population.

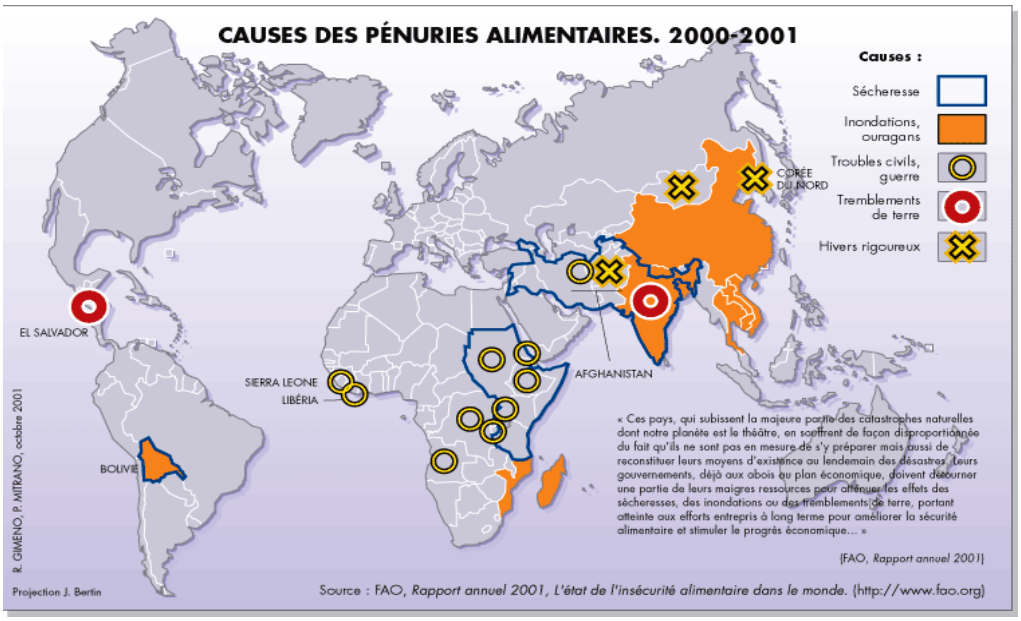

Source : FAO, *Rapport annuel 2001, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde.* (http://www.fao.org)

Les causes de la famine se répartissent en deux catégories. La première englobe les phénomènes naturels dévastateurs, généralement soudains et de grande ampleur, qui détruisent les cultures et anéantissent les cheptels : tremblements de terre, inondations, sécheresses, invasions d'insectes, etc.

La seconde implique directement des comportements humains comme les guerres civiles ou internationales, les boycotts économiques organisés contre un État, ou les famines orchestrées par un gouvernement lui-même contre sa population (comme au Soudan en 2006). Signalons que depuis 1992, la proportion des urgences alimentaires dues à l'action humaine a plus que doublé, passant d'environ 15 % à plus de 35 %.

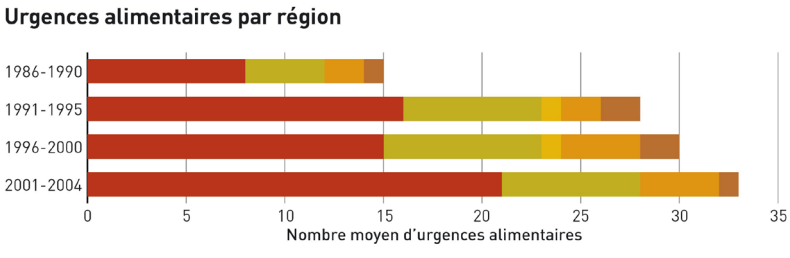

Source : FAO, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2004.

Selon la FAO, les urgences alimentaires sont de plus en plus nombreuses depuis deux décennies. Ainsi, alors que durant les années 1980 on en comptait une quinzaine par année, depuis les années 2000, la moyenne est passée à plus de 30. Cette augmentation touche surtout l'Afrique, où les crises alimentaires sont presque trois fois plus fréquentes qu'ailleurs dans le monde.

Lors du **Sommet mondial de l'alimentation** qui s'est tenu du 13 au 17 novembre 1996 à Rome, les participants ont adopté un texte fondamental, « la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale », dans laquelle ils pointent du doigt certaines grandes causes de l'insécurité alimentaire. Ils montrent ainsi que :

- **l'éradication de la pauvreté** est essentielle à l'amélioration de l'accès à la nourriture puisque la grande majorité des personnes sous-alimentées ne sont pas en mesure de produire ou d'acheter des quantités suffisantes d'aliments.
- des millions de personnes souffrent **des guerres, des troubles civils, des catastrophes naturelles, des changements écologiques liés au climat et de la dégradation de l'environnement**. Même si une aide alimentaire leur est fournie pour soulager leurs souffrances, elle ne permet pas, à long terme, de lutter contre les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire.
- **le maintien de la paix** et de la stabilité dans chaque pays est une condition indispensable pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) est l'initiative phare mise sur pied par la FAO pour atteindre l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde d'ici 2015. Par le biais de projets exécutés dans plus de 100 pays, le PSSA promeut des solutions concrètes afin d'éliminer la faim, la sous-alimentation et la pauvreté. Depuis sa création en 1994, le PSSA aide ainsi les agriculteurs des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à accroître leur production alimentaire et à améliorer l'accès à la nourriture.

L'exemple du Ghana

Le Ghana souffre d'un faible apport en eau potable ainsi que de sécheresses récurrentes affectant gravement le rendement agricole et la sécurité alimentaire de la population. L'assistance déployée par le PSSA dans le pays s'est concentrée sur l'introduction de techniques d'irrigation à prix raisonnable, sur la diversification des cultures en bétail et en pêche, et sur l'introduction de cultures horticoles. A travers la diffusion de procédures d'irrigation efficaces, le rendement des cultures horticoles récemment introduites telles que le riz, le maïs et les oignons a triplé, engendrant une nette augmentation du revenu des exploitants agricoles et de l'accès à la nourriture dans les zones du projet. En variant les besoins diététiques des populations, les activités du PSSA ont démontré aux exploitants agricoles le potentiel des espèces animales à cycle court (volailles, ovins, chèvres et porcins) pour l'augmentation des revenus, pour l'amélioration de la nutrition humaine et pour la réduction de la vulnérabilité aux chocs naturels et économiques des ménages. Selon la FAO, toutes ces mesures ont rapidement porté leurs fruits. L'utilisation efficace de l'eau permettant une augmentation de la production et les nouveaux revenus dégagés par la diversification des activités, ont permis aux familles participantes au projet d'assurer leur sécurité alimentaire sur le long terme.

"Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson."
Confucius (551–479 av. J.-C.), penseur chinois.

Parallèlement, depuis 1975, un **Système mondial d'information et d'alerte rapide** (SMIAR) a été mis en place par la FAO. Les objectifs du SMIAR sont de fournir aux décideurs et à la communauté internationale les informations les plus récentes possibles sur tous les aspects de l'offre et de la demande alimentaire dans tous les pays du monde, ainsi que de donner l'alerte sur les crises alimentaires imminentes de façon à pouvoir planifier des interventions rapides. L'efficacité du SMIAR repose sur la rapidité et la qualité de son système de communication : Internet et les progrès récents de la technologie informatique ont notamment permis au SMIAR d'accélérer la production et la distribution des rapports. En 2009, le SMIAR recensait 31 pays (dont 20 en Afrique) nécessitant une aide extérieure d'urgence.

http://www.fao.org/giews/english/hotspots/map.htm

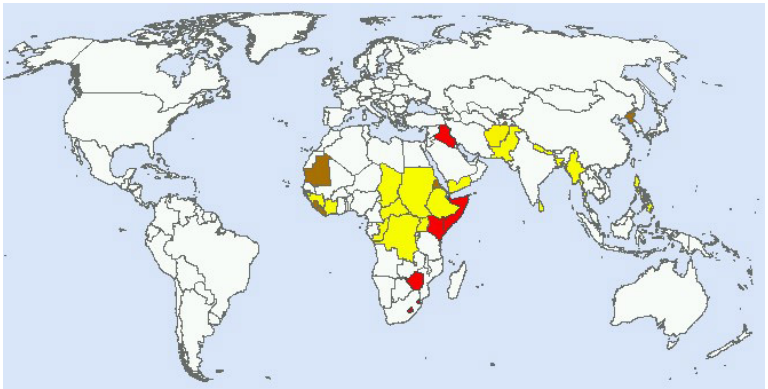

Carte montrant les 31 pays nécessitant une aide extérieure d'urgence en décembre 2009 selon le SMIAR

En rouge : insuffisance dans l'ensemble de la production et du ravitaillement
En brun : manque d'accès répandu
En jaune : insécurité alimentaire grave

L'exemple du Liban

En juillet 2006, un conflit armé éclate entre Israël et le Hezbollah (parti politique chiite libanais et groupe militaire prônant l'établissement d'une république islamique au Liban) : dès le 13 juillet, des raids aériens et des tirs de roquettes s'abattent sur plusieurs villes israéliennes et libanaises. Très rapidement, les analystes du SMIAR ont informé la communauté internationale de l'imminence d'une grave crise alimentaire au Liban. Sur la base de ces avertissements, les Nations Unies ont lancé, le 24 juillet, un appel humanitaire de près de 150 millions de dollars afin de financer les trois premiers mois de l'assistance d'urgence au Liban, couvrant la nourriture, la santé, la logistique, l'eau et l'hygiène de la population.

Pont détruit par l'aviation aérienne israélienne. Il reliait Beyrouth à la Syrie. Les dégâts infligés aux routes, aux ponts et aux moyens de transport ont paralysés l'acheminement et la distribution des produits alimentaires essentiels.

Source : Libération, Reuters, http://www.liberation.fr/actualite/monde/197098.FR.php

Ci-contre, « Le Tsunami silencieux », dessin éditorial réalisé par Alfredo et paru dans la Nación (Buenos Aires). Ce dessin a obtenu le premier prix (catégorie dessin éditorial) de la deuxième édition du World Press Cartoons, l'un des grands rendez-vous mondiaux du dessin de presse.

Source : Courrier International, http://cartoons.courrierinternational.com/dessins/galerie.asp?dos_id=2623&obj_id=62044&page=1

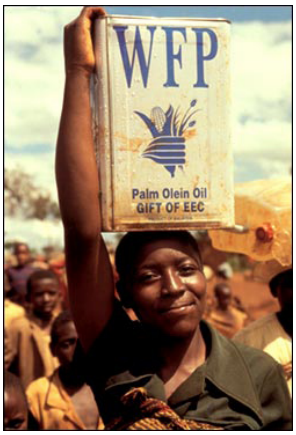

Lorsqu'une crise est déclarée et qu'un gouvernement le demande, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) déclenche sa **procédure de réponse d'urgence**. Après avoir évalué les besoins en vivres et les modalités par lesquelles ces vivres peuvent être acheminées vers les personnes qui en ont besoin, le PAM lance un Appel à la communauté internationale pour récolter des fonds et de l'aide alimentaire. Quand les fonds et la nourriture commencent à arriver, l'équipe logistique du PAM entreprend de faire le lien entre les donateurs et les personnes qui ont faim. En 2003, l'agence a ainsi acheminé six millions de tonnes d'aide alimentaire par air, par terre et par mer. Depuis sa création en 1962, ce sont 60 millions de tonnes de produits alimentaires qui ont été distribué par l'organisation.

Les rations complètes du PAM tiennent compte de ce que la population locale cuisine et mange, mais le panier alimentaire typique comprend divers aliments de base (céréales, huiles et légumineuses) et parfois des aliments complémentaires (viande ou poisson, légumes et fruits, mélanges de céréales enrichis, sucre, condiments). Ces derniers améliorent l'adéquation nutritionnelle et l'aspect appétissant. Les protéines doivent fournir 10 à 12 % (60 g) de l'énergie et les lipides au moins 17 % (40 g).

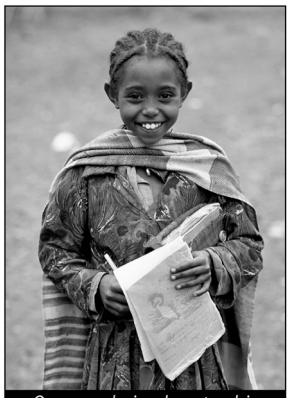
PAM/T. Haskell

On apprend mieux le ventre plein

Signalons encore que, outre les opérations d'urgences, le PAM développe plusieurs projets dont notamment la distribution de repas de midi gratuits dans les écoles de 67 pays pour encourager les enfants des familles pauvres à aller à l'école et le projet nourriture contre travail qui rémunèrent les personnes qui ont faim par une aide alimentaire pour qu'ils construisent des routes, des ports, des hôpitaux, des écoles, lancent de petites entreprises ou reconstituent les forêts dégradées.

La firme Nestlé et le lait en poudre

Dans les années septante, une étude menée en Grande-Bretagne a démontré la supériorité du lait maternel sur le lait en poudre de Nestlé pour la croissance des nouveaux-nés. Afin de lutter contre les publicités clamant la supériorité du lait en poudre faites par l'entreprise notamment dans les pays en développement, une organisation s'est formée en 1979 : le Réseau internationale pour l'alimentation infantile (IFBAN). Deux ans plus tard c'est l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui élaborait un Code international pour la commercialisation du lait en poudre dans le but d'interdire ce type de publicité. Il a été signé par Nestlé, mais des ONG dont IFBAN continuent d'accuser la multinationale de violer différents articles du Code de l'OMS. IFBAN surveille la commercialisation des substituts du lait maternel de très près, et publie des rapports régulièrement afin d'attirer l'attention sur les violations commises par les entreprises. Nestlé arrive à la première place du classement des infractions au Code. Par exemple, Nestlé distribue des échantillons et des cadeaux aux mères ainsi qu'aux établissements médicaux qui deviennent dépendant de ces échantillons.

© Destination Santé

http://www.drzz.info/article-19334280-6.html

➥ http://www.ibfan.org/index-ibfan.html

Une faible intégration dans le commerce mondial

Nous avons montré plus haut que les pays en voie de développement et les pays les moins avancés souffrent d'une faible intégration dans le commerce mondial. Ainsi, par exemple, alors que l'Union Européenne représente à elle seule 41 % des exportations mondiales, la part de l'Asie (sans le Japon) est de 14 %, et celles de l'Amérique du sud et de l'Afrique sont de 3 %.

Il existe plusieurs entraves au commerce de ces régions avec le reste du monde et particulièrement avec les pays développés. **Or, il apparaît que le commerce représente une possibilité importante d'enrichissement et de développement économique** : comme l'écrit la Banque mondiale, « les pays qui ont su s'intégrer dans l'économie mondiale par le biais du commerce et de l'investissement se distinguent, d'habitude, par une croissance plus rapide et soutenue, et par une réduction plus importante de la pauvreté, que les pays moins bien intégrés dans le marché mondial. » De même, le PNUD estime qu' « un commerce développé offre des possibilités incommensurables en termes de développement humain. Pratiqué dans les conditions adéquates, cette activité présente un potentiel non négligeable de réduction de la pauvreté, de restriction des inégalités et de victoire sur les injustices économiques. Pour un très grand nombre des pays les plus pauvres, et pour des millions de personnes indigentes, ces conditions restent encore à établir. »

Parmi les raisons de cette faible intégration commerciale, examinons le problème de l'**accès au marché** et celui des **subventions agricoles**.

L'accès au marché : les taxes douanières et les quotas

Les taxes douanières sont des prélèvements faits par un gouvernement sur une marchandise importée. Elles sont destinées à protéger les produits fabriqués dans le pays contre la concurrence étrangère, en augmentant le prix de vente des articles importés.

Tandis que les pays industrialisés pratiquent entre eux des taxes douanières plutôt modérées, ils élèvent de véritables barrières tarifaires d'importation face aux pays les plus démunis. Ainsi, selon le PNUD, les pays en voie de développement qui exportent vers des pays à revenus élevés sont, en moyenne, **confrontés à des barrières tarifaires trois à quatre fois plus élevées que les barrières commerciales imposées aux pays à revenus élevés**. Le Japon, par exemple, pratique une barrière tarifaire de 26 % sur les chaussures fabriquées au Kenya. L'Union Européenne impose une taxe de 10 % sur les vêtements provenant d'Inde. Le Canada perçoit 17 % sur les vêtements en provenance de Malaisie. On parle ici de « **crêtes tarifaires** ». Le problème des crêtes tarifaires est particulièrement aigu dans les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre, comme le textile, l'habillement et l'agriculture où les pays en développement et les pays les moins avancés bénéficient d'un avantage comparatif.

Tarifs imposés sur les importations, 2000 (en %)

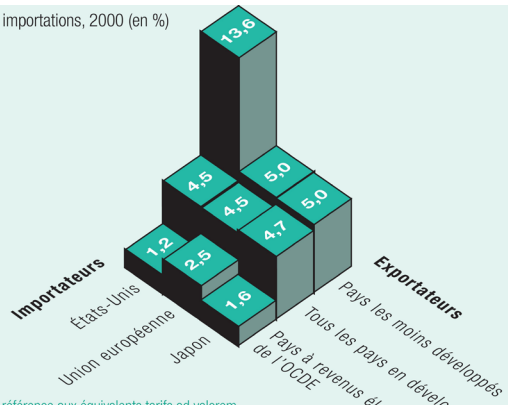

Note : Les données font référence aux équivalents tarifs ad valorem.
Source : FMI et Banque mondiale 2001.

Escalade des tarifs douaniers applicables aux produits alimentaires

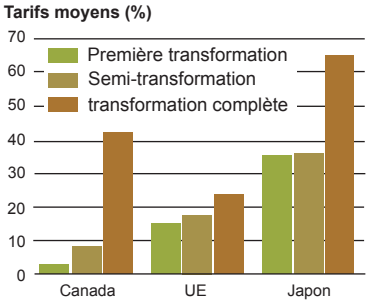

Ces taxes d'importation sont très importantes pour **les produits intermédiaires et encore plus importantes pour les produits finis** : au Japon, par exemple, les barrières tarifaires appliquées aux produits alimentaires transformés sont douze fois plus élevées que celles appliquées aux produits de première nécessité.

L'OMC parle de la « **progressivité des droits** » pour désigner cette situation. Elle a cours lorsque un pays veut protéger ses industries de transformation ou son secteur manufacturier de la concurrence étrangère : il taxe plus légèrement les matières premières importées par ses producteurs nationaux (dont les coûts sont ainsi réduits) et plus fortement les produits finis.

L'explication de cette attitude quasi protectionniste réside dans le fait que les économies industrialisées veulent protéger leurs industries nationales contre la concurrence des pays à bas salaires. En raison de coûts de production moindre (notamment de bas coûts salariaux et parfois d'importantes structures productives) les produits issus de ces pays peuvent être beaucoup moins chers que les produits nationaux.

L'affaire du textile chinois

Jusqu'en 2005, un accord régissait les échanges mondiaux de textiles et de vêtements par le biais d'un système complexe de quotas, établi par des pays industrialisés soucieux de protéger leur production contre la concurrence étrangère. Par l'accord multifibre (AMF, introduit en 1974 et constituant une dérogation importante aux règles fondamentales du GATT), chaque pays « à bas salaires » se voyait annuellement doté de quotas qui fixaient les quantités autorisées à l'importation respectivement dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis, par groupes de produits.
Mais depuis le 1er janvier 2005, les quotas sur les textiles ont été éliminés. Avec la fin des quotas, les importations ont fait un bond de 50 % en Europe, et principalement les importations de textiles chinois. Très rapidement, en janvier- février, les exportations textiles de la Chine ont, en effet, augmenté de 73 % par rapport à ce qu'elles étaient un an auparavant. Par type de produits, les chiffres étaient : + 893 % pour les pull-overs, 210 % pour les pantalons, 542 % pour les robes, et 1400 % pour les bas et collants avec des baisses de prix respectivement de 37 %, 8 %, 38 % et 57 %. Face à cet afflux, sept Etats membres de l'UE, dont la France, ont réclamé la mise en oeuvre de « mesures de sauvegarde » pour limiter ce qu'ils jugeaient être un déferlement néfaste pour leur propres industries textiles.

Les subventions agricoles

Plus de deux tiers de la population vivant avec moins d'un dollar par jour sont de petits propriétaires fermiers ou des ouvriers agricoles. On estime également que **96 % de tous les agriculteurs du monde vivent dans des pays en développement** et que quelque 2,5 milliards de personnes à travers le monde dépendent de l'agriculture. En ce sens, les pratiques commerciales abusives dans le domaine agricole dégradent les conditions de vie de millions de personnes dans les pays en voie de développement.

A l'heure actuelle, **les subventions agricoles** que les pays riches accordent à leurs producteurs nationaux représentent un véritable problème. Rappelons que les subventions consistent en des contributions financières qu'un gouvernement accorde à ses producteurs et qui procurent à ces derniers des avantages sur le marché mondial. Le problème des subventions est qu'elles engendrent un rendement plus élevé et l'arrivée massive sur les marchés mondiaux de produits à bas prix, faisant chuter le cours des marchandises. Selon la Banque mondiale, les subventions des pays occidentaux, et spécialement celles de l'Europe, du Japon et des Etats-Unis, freinent la croissance des pays du Sud en saturant les marchés internationaux de produits dont le prix est inférieur à leur valeur, obligeant les agriculteurs du Sud à vendre leurs propres produits moins chers.

La politique agricole des Etats-Unis : l'exemple du coton

La production et l'exportation de coton sont vitales pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. En 2000, le coton représentait ainsi plus de 75 % des exportations du Tchad, près de 68 % des exportations du Bénin et un peu plus de 56 % des exportations du Burkina Faso.

Entre 2001 et 2002, les Etats-Unis ont versé à leurs 25'000 producteurs de coton des subventions et autres aides d'un montant total de 3,9 milliards de dollars. Ces subventions ont favorisé la surproduction aux Etats-Unis et se sont traduites par l'arrivée massive sur le marché mondial de coton vendu à des prix inférieurs aux coûts de production. Les cours mondiaux ont alors drastiquement baissé : en 2002, les cours sont tombés à 0,42 dollar par livre, prix bien inférieur à la moyenne à long terme de 0,72 dollar. Les diminutions de prix engendrés par les subventions américaines ont eu un impact direct sur les propriétaires terriens africains : Oxfam estime ainsi que ces baisses de prix ont causées, entre 2001 et 2003, des pertes de près de 400 millions de dollars pour les producteurs de coton des pays africains. Selon le PNUD, au seul Bénin, la chute des prix du coton sur les années 2001 et 2002 a été associée à une augmentation de la pauvreté, passant de 37 % à 59 %.

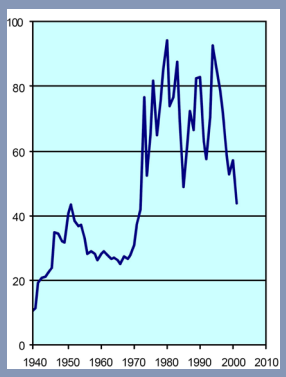

Source : http://www.unctad.org/infocomm/anglais/cotton/Doc/fok.pdf

D'après l'ONG Oxfam, en 2001, le Mali a reçu 37,7 millions de dollars d'aide américaine mais a perdu 43 millions de dollars en grande partie à cause des subventions des Etats-Unis.

« Il n'y a aucun intérêt à donner d'une main ce que l'on reprend de l'autre »
Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, à propos des subventions agricoles.

Augmenter les exportations ?

Selon OXFAM, si l'Afrique, l'Asie du sud-est, le sous-continent indien et l'Amérique latine devaient chacun augmenter leur part des exportations mondiales de 1 %, le gain qui en résulterait pourrait faire sortir 130 millions de personnes de la pauvreté.

A Genève, différentes organisations travaillent dans le domaine du commerce mondial. Mais le **Centre du Commerce International (CCI)** est la seule organisation internationale centrée uniquement sur le développement des échanges commerciaux dans les pays en voie de développement. Créé en 1964, le CCI est l'Agence de coopération technique de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et de l'OMC. Depuis sa création, il collabore avec les entreprises des économies en voie de développement (près de 40 % de ses programmes soutiennent les pays les moins avancés) pour le développement de leurs exportations. L'objectif du CCI est d'**aider ces pays à parvenir à un développement humain durable grâce à l'augmentation des exportations, l'accent étant porté sur la compétitivité**.

Le CCI développe ainsi une pléthore d'activités afin de faciliter l'intégration des entreprises des pays en développement dans le système commercial multilatéral. L'assistance technique du CCI se concentre sur trois thèmes principaux :

- Aider le monde des affaires à comprendre et à tirer parti des règles de l'OMC.
- Renforcer la compétitivité des entreprises.
- Développer de nouvelles stratégies de promotion commerciale.

L'exemple du poivre vietnamien

Le Centre du Commerce International (CCI) a permis au Viêt-Nam de devenir le plus gros exportateur mondial de poivre noir, en l'aidant à améliorer la qualité de ce produit. En 2001, le CCI a, en effet, lancé un programme de trois ans pour encourager les efforts liés à la qualité du poivre vietnamien. Le CCI a notamment organisé des ateliers à Hanoi et à Ho Chi Minh Ville, au cours desquels des experts ont donné aux fermiers, préparateurs et exportateurs, des conseils pratiques concernant la première transformation du poivre et les étapes techniques pour assurer une qualité toujours meilleure du poivre. Une brochure technique présentant des lignes directrices pour la première transformation et le nettoyage des épices a également été traduite en vietnamien et largement distribuée. Rapidement, ce programme a porté ses fruits : tant la qualité du poivre que son image ont été largement améliorés. Cela a permis aux prix des exportations du pays de grimper jusqu'à 50 % par tonne. Selon le CCI, « les prix plus élevés des récoltes ont amélioré le niveau du revenu des ménages ruraux, ce qui a entraîné une différence de qualité de vie, surtout pour les femmes, sur lesquelles l'industrie nationale du poivre s'appuie. »

Le Nigéria est le 10ème producteur mondial de pétrole avec 2,5 millions de barils produits chaque jour. Il se place parmi les six premiers pays exportateurs de pétrole et le revenu engendré par ces exportations a atteint 34 milliards d'euros en 2006. Ce revenu représente 80 % du budget de l'Etat.
Pourtant, la population du Nigeria est relativement pauvre et les pénuries d'essence sont nombreuses. En outre, seulement 5 % des revenus engendrés par la production de pétrole sont reversés aux régions productrices.

De nombreuses critiques sont adressées aux compagnies pétrolières occidentales opérant dans le delta du Niger (région où les réserves sont présentes). Amnesty International dénonce la pollution engendrée par l'exploitation de ces ressources, qui a des conséquences sur la santé des habitants ainsi que sur l'environnement. L'organisation affirme également que les populations sont mal informées quant à l'impact de la production sur leurs vies. Shell, la principale compagnie pétrolière opérant dans cette région, ainsi que le gouvernement nigérian, ont la responsabilité de faire connaître ces informations et d'assainir les opérations pétrolières.

L'article se trouve à l'adresse suivante: http://www.amnesty.org/fr/appeals-for-action/oil-companies-and-the-nigerian-government-must-clean-up-the-oil-industry-in-the-niger-delta

Le suisse Jean Ziegler, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies depuis 2009, affirme pour sa part la responsabilité des compagnies pétrolières étrangères concernant la situation économique et humaine au Nigéria. D'après lui, les ressources du pays sont spoliées par ces entreprises et les revenus du pétrole redistribués de manière fortement inégalitaire entre le pays et sa population et les compagnies étrangères occidentales.

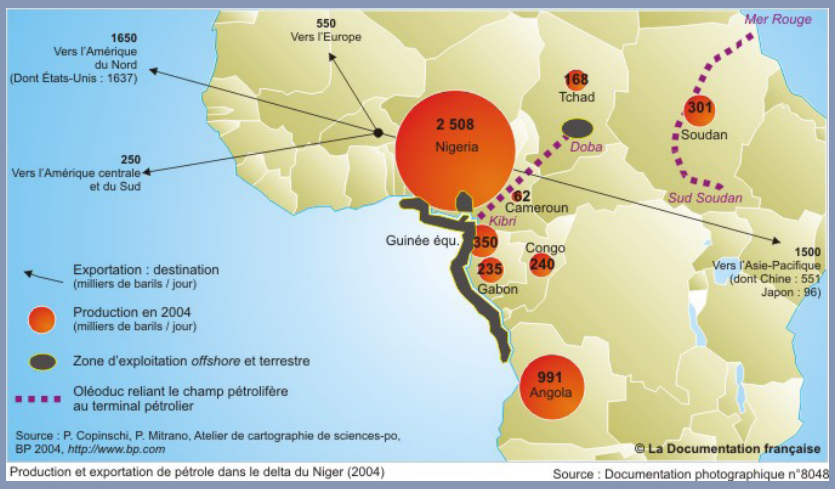

Production et exportation de pétrole dans le delta du Niger (2004) Source : Documentation photographique n°8048

Carte illustrant la production et l'exportation de pétrole dans le delta du Niger en 2004
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/production-exportation-petrole-delta-du-niger-2004.shtml

Le problème de la dette extérieure des PVD

Chiffrée aujourd'hui à plus de **2'600 milliards de dollars**, la dette du Tiers monde représente l'un des plus grands freins au développement des pays pauvres. On sait, par exemple, que certains pays consacrent plus de fonds au remboursement de leurs dettes qu'aux investissements sanitaires à destinations de leur population : en 2004, la Zambie a ainsi dépensé 150 millions de dollars de plus pour le service de sa dette (c'est-à-dire pour le remboursement annuel de ses emprunts additionné aux intérêts de la dette) que pour l'éducation. En 2000, le PNUD estimait également que le Cameroun allouait 4 % de son budget aux services sociaux contre 36 % aux services de sa dette.

A l'origine, la dette des pays en voie de développement a été contractée dans les années 1970. En effet, suite au premier choc pétrolier (1973), les banques occidentales regorgeaient de **pétrodollars** pour lesquels elles cherchaient des débouchés. En Occident, la moindre croissance dissuada les entreprises de contracter des prêts. Alors, les banques du Nord décidèrent de prêter massivement de l'argent aux pays du Sud, principalement en Amérique latine, qui avaient besoin de ressources pour financer leur développement.

Les pétrodollars

En 1973 se produit le premier choc pétrolier : les pays producteurs de pétrole, regroupés au sein de l'OPEP, multiplient, en l'espace de trois mois, le prix du baril par quatre. Par conséquent, leurs revenus s'envolent littéralement. Mais, l'afflux massif de ces capitaux ne peut être absorbé par leurs économies nationales. Alors, les pays de l'OPEP vont placer cet argent (les fameux pétrodollars) dans les banques occidentales.
On appelle « recyclage des pétrodollars » les placements et les prêts opérés avec cet argent par les banques du Nord, vers le Sud.

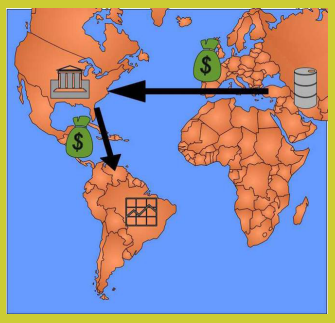

Source : http://geog-www.sbs.ohio-state.edu/courses/G200/jdavis/SU05240/petrodollars.jpg

Mais le deuxième choc pétrolier (1979) bouleversa à nouveau l'économie occidentale et plongea de nombreux pays dans une situation économique délicate. Pour sortir de la crise, lutter contre l'inflation et attirer les capitaux étrangers, les Etats-Unis décidèrent d'augmenter les taux d'intérêts : ainsi, alors qu'ils étaient de l'ordre **de 4 à 5 %** au début des années 1970, les taux d'intérêts dépassèrent les **16 à 18 %** au début des années 1980. Comme les taux d'intérêts des emprunts étaient généralement liés aux taux d'intérêt étasuniens, **les pays du Sud devaient désormais rembourser trois fois plus d'intérêts**. A cette situation déjà périlleuse, s'ajouta l'effondrement des prix des produits primaires (-30 %). En août 1982, le Mexique fut le premier pays à annoncer qu'il n'était plus en mesure d'assurer le service de sa dette: c'est ainsi que débuta **la crise de la dette**.

Dans ce contexte, les banques occidentales refusèrent d'accorder de nouveaux prêts aux pays déjà fortement endettés, bloquant ainsi les possibilités de remboursement et faisant courir le risque de provoquer la faillite de pans entiers du système financier mondial. C'est donc sous l'impulsion du Fond Monétaire International (FMI) que de nouveaux prêts ont été accordés et que des **plans d'ajustement structurel** (PAS) ont été mis en place : les pays en développement, afin d'éviter des cessations de paiement, ont été tenus de passer des accords avec les institutions financières internationales, garantissant l'assainissement de leurs finances publiques, et le retour à l'équilibre de leurs balances des paiements. En clair, le FMI a accordé de nouveaux prêts pour permettre aux pays du Sud de rembourser leurs dettes mais en leur imposant des conditions socio-économiques strictes. Ces programmes ont entraîné des politiques de privatisation, et des coupes importantes dans les dépenses publiques, notamment de santé et d'éducation.

Avec ces nouveaux crédits octroyés par le FMI, la dette a continué d'augmenter, pour dépasser en1985, les 1'000 milliards de dollars. Depuis 1980, la dette du Tiers Monde, bien que remboursée plus de cinq fois, a quintuplé passant de 540 milliards de dollars à 2'600 milliards de dollars. La région la plus endettée est l'Amérique latine avec 770 milliards de dollars.

Répartition actuelle, par région, de la dette

En Mds $	Stock	Service
Amérique latine	770	121
Afrique subsaharienne	220	15
Moyen-Orient et Afrique du Nord	160	23
Asie du Sud	180	16
Asie de l'Est	540	83
Ex-bloc soviétique	730	116
Total	**2600**	**374**

Source : CADTM, http://www.cadtm.org/IMG/pdf/vademecum2005b-2.pdf

Evolution de la dette et du service de la dette des PVD depuis 1980

	Stock (Mds $)	Service (Mds $)
1980	540	90
1990	1 340	150
1998	2 320	290
1999	2 350	350
2000	2 280	380
2001	2 260	370
2002	2 340	370
2003	2 550	420
2004	2 600	370

Source : CADTM, http://www.cadtm.org/IMG/pdf/vademecum2005b-2.pdf

Comme nous l'avons souligné plus haut, la dette des pays pauvres est un véritable fardeau. En ce sens, différentes pistes ont été élaborées ces dernières années pour tenter d'alléger cette charge.

L'allègement de la dette des PVD

En juin 1996, le FMI et la Banque mondiale ont lancé une **Initiative en faveur des pays pauvres très endettés** (PPTE) dans le but de réduire la dette des pays pauvres. Dans les faits, il s'agit d'alléger la dette de certains pays pour autant que ceux-ci répondent aux trois critères suivants :

- Ils doivent faire face à **une dette « insupportable »** et avoir un PIB annuel par habitant inférieur à 875 dollars. Ce qui revient à écarter des pays « insuffisamment endettés » (tel Haïti), ou ayant un PIB trop élevé (Indonésie).
- Ils doivent donner la preuve qu'ils ont engagé des réformes et mené une politique économique avisée dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale.
- Ils doivent avoir formulé un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Une liste de 42 pays potentiellement éligibles à l'initiative a été établie par le FMI. Cette liste regroupe essentiellement des pays d'Afrique (36) ainsi que quatre pays d'Amérique Latine (Bolivie, Guyane, Honduras, Nicaragua) et deux pays d'Asie (Vietnam, Laos). En avril 2006, **des allègements de dette avaient été approuvés en faveur de 29 pays**, dont 25 en Afrique, pour un montant total estimé à 35 milliards de dollars, soit 1,5 % de la dette extérieure des PVD.

Selon le FMI, « avant l'initiative PPTE, les pays admissibles consacraient, en moyenne, un peu plus de ressources au service de leur dette qu'à la santé et à l'éducation combinées. Aujourd'hui, dans le cadre de leurs récents programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale, ces pays ont accru notablement leurs dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et aux autres services sociaux, et, en moyenne, ces dépenses sont maintenant près de quatre fois supérieures au montant des paiements au titre du service de la dette ».

Parallèlement, en 2005, le G8 a mis sur pied l'**Initiative d'allégement de la dette multilatérale** (IADM) afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'IADM vise l'annulation de la totalité des créances des pays à faible revenu **envers trois institutions multilatérales** : le FMI, l'Association internationale de développement (IDA) et le Fonds africain de développement (FAfD). En août 2006, 21 pays, dont 17 en Afrique, ont été admis à cette initiative et verront ainsi leurs créances annulées pour un total de 36 milliards de dollars.

Quelques jours après le violent séisme qui a secoué Haïti en 2010, la Banque mondiale a décidé de suspendre le remboursement de le dette du pays pour les cinq prochaines années. La somme s'élève à 38 millions de dollars. « Nous nous employons à trouver un moyen d'annuler le restant de la dette », signale la Banque mondiale dans un communiqué. Cette action a pour but d'aider le pays à se reconstruire malgré la catastrophe humanitaire à laquelle il fait face. La plus grande partie de la dette d'Haïti reste malgré tout intacte, la dette envers la Banque mondiale ne représentant que 4 % de la dette extérieure totale du pays.

Pour sa part le Fond Monétaire International (FMI) propose un prêt de 100 millions de dollars sans intérêts jusqu'à la fin de l'année 2011. Le taux s'élèvera ensuite à un maximum de 0,5 %.

Le Palais présidentiel en Haïti ▲

http://www.24heures.ch/haiti-banque-mondiale-suspend-remboursement-dette-2010-01-21

L'annulation totale de la dette des PVD

L'idée d'**annuler la totalité de la dette des pays en voie de développement** émane de différentes ONG et fait l'objet de grandes campagnes internationales. Cette revendication repose d'abord sur l'idée que la dette constitue un fardeau insupportable bloquant toute perspective de développement. Un autre argument avancé est celui de la dette « déjà remboursée », du fait de l'augmentation des taux d'intérêt. Et puis, on reproche également à la dette d'être immorale puisque son remboursement mobilise des ressources publiques vitales dans des pays où les soins de base, l'alimentation, la provision en eau potable et l'éducation primaire ne sont pas garantis.

Plusieurs organisation comme le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM) militent en ce sens depuis une quinzaine d'années. Parallèlement, entre 1998 et 2002, près de 24 millions de personnes ont signé « la plus grande pétition de l'histoire de l'humanité », demandant une annulation de la totalité de cette dette écrasante. En outre, de nombreuses manifestations ont lieu, à l'échelon mondial, pour faire pression sur les organisations financières et les créanciers.

Ainsi, par exemple, le samedi 2 juillet 2005, 10 énormes concerts ont eu lieu dans 10 villes à travers le monde pour le Live 8. 150 groupes et 1250 musiciens se sont produits à cette occasion avec un seul et même message: « finissons-en avec la pauvreté. » Cette action visait à faire pression sur les dirigeants des pays les plus riches de la planète (G8) pour qu'ils effacent la dette publique des pays les plus pauvres, notamment ceux d'Afrique, qu'ils augmentent et améliorent l'aide humanitaire et économique et qu'ils établissent des règles commerciales plus justes pour ces pays. Ci contre : Concert du Live 8 à Londres (Hyde Park). Y participaient notamment Madonna, Coldplay, Robbie Williams et U2.

Pauvreté et conflits armés

Nombre et type de conflits depuis 1945

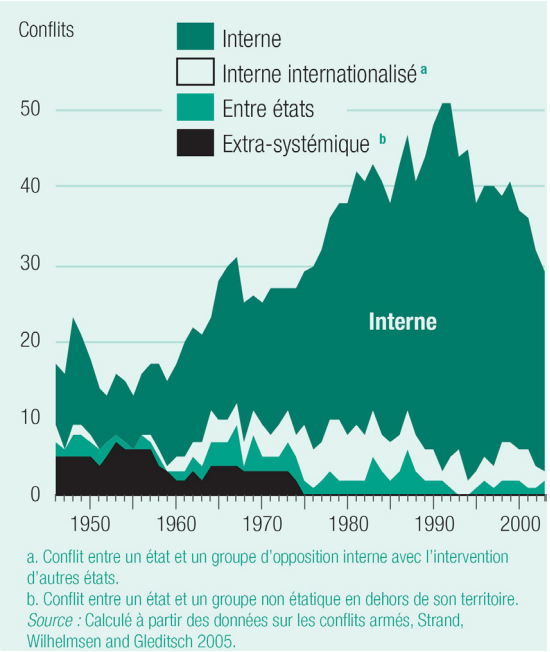

a. Conflit entre un état et un groupe d'opposition interne avec l'intervention d'autres états.
b. Conflit entre un état et un groupe non étatique en dehors de son territoire.
Source : Calculé à partir des données sur les conflits armés, Strand, Wilhelmsen and Gleditsch 2005.

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005

Le XXème siècle a été l'un des plus violents que l'humanité ait connu : au cours de ce siècle, **presque trois fois plus de personnes ont été tuées durant un conflit que lors des quatre siècles précédents**. Comme l'illustre ce graphique, depuis les années 1950, ce sont les conflits internes qui ont été les plus nombreux, c'est-à-dire des conflits qui mettent aux prises un Etat avec un groupe d'opposition à l'intérieur du pays. En Colombie par exemple, l'Etat est opposé aux Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) depuis 1992.

La pauvreté est intimement liée aux conflits : entre 1990 et 2003, plus de la moitié des pays en proie à des conflits violents étaient des pays à faible revenu et 85 % des pays les plus pauvres du monde ont connu une guerre civile majeure au cours des 15 dernières années. L'Afrique à elle seule représente aujourd'hui près de 40 % des conflits mondiaux ainsi que bon nombre des conflits les plus sanglants de ces quinze dernières années. Selon le PNUD, les pays ayant un revenu par habitant de 600 dollars sont deux fois moins susceptibles de connaître une guerre civile que les pays ayant un niveau de revenus de 250 dollars.

Dans les pays pauvres, les conflits violents représentent souvent (mais pas toujours) une lutte pour le contrôle politique et économique des ressources naturelles (les diamants en Sierra-Leone, le pétrole au Soudan, le gaz naturel en Indonésie, etc.)

Les conflits violents entraînent des coûts évidents et immédiats. Cependant, outre les décès, blessures et handicaps, ils engendrent fréquemment l'effondrement des systèmes alimentaires, la désintégration des services de santé ainsi que la perte des revenus. Voici quelques-unes des principales conséquences des conflits violents:

- Ils sont, à l'heure actuelle, **l'une des principales causes de la faim dans le monde** : les conflits et les crises économiques sont considérés comme les principaux responsables de plus de 35 % des urgences alimentaires entre 1992 et 2003.
- **L'augmentation des dépenses militaires** qui a des conséquences désastreuses sur les économies régionales.
- Une économie tournant au ralenti et un environnement de sécurité incertain représentent **des facteurs dissuasifs pour les investissements**, tant nationaux qu'étrangers, et un puissant stimulant pour la fuite des capitaux : des transferts de près de 20 % des richesses privées ont été enregistrés dans certains pays menacés par des conflits.
- La perte d'années de développement en raison de **la destruction du capital physique**. La destruction des routes, des ponts et des systèmes générateurs représente une perte des investissements passés ainsi qu'une menace à une reprise future.
- **Des déplacements de population** qui fuient les combats.
- **La diffusion du VIH/SIDA**, du fait notamment des déplacements de population, de la prostitution, des viols, etc.

A terme, les conflits armés créent des pertes qui ont des répercussions sur toute l'économie, minant le potentiel de développement du pays. Selon cette formule largement admise, « il ne peut y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement. » **Il existe donc un cercle vicieux : la pauvreté et la faible croissance favorisent l'émergence de conflits violents, qui à leur tour renforcent les conditions de la pauvreté et de la faible croissance**.
Selon le PNUD, **la communauté internationale doit briser ce cercle vicieux** en intervenant après un conflit pour relever le défi de la reconstruction à long terme et répondre à l'impératif immédiat de maintien de la paix. Différentes organisations présentes à Genève sont actives dans ce domaine. Ainsi, par exemple, la **Banque mondiale** a établit la prévention des conflits et la reconstruction des pays comme des objectifs centraux de sa mission de réduction de la pauvreté. En plus de la reconstruction des infrastructures, la mission de la Banque mondiale inclut aujourd'hui la promotion de la reprise économique, la création d'institutions efficaces et responsables, l'assistance aux groupes les plus vulnérables, l'amélioration des services de santé et de l'éducation, la destruction des mines antipersonnelles, et la démobilisation ainsi que le retour des ex-combattants et des populations déplacées dans leurs communautés.

En août 1999, après un référendum devant conduire à l'indépendance du Timor oriental (annexé par l'Indonésie en 1976), le pays a été mis à feu et à sang par des milices pro-indonésiennes : la capitale, Dili, a été brûlée, pillée et dévastée à 90 %. Les fermes et machines ont été détruites et les stocks de nourriture et de semences pillées. L'ONU estime également que quelque 500'000 Timorais ont été déplacés par les Forces indonésiennes.
Dans un pays où l'agriculture et les industries agro-alimentaires emploient plus de 85 % de la population, la Banque mondiale a apporté son soutien à la réhabilitation du secteur primaire. Ses actions ont notamment concerné le soutien aux groupes vulnérables, la restauration des infrastructures agricoles de base (systèmes d'irrigation, routes d'accès) ainsi que la restauration du bétail et des initiatives de développement des petits exploitants de café. Plus globalement, l'objectif de la Banque mondiale a été la reconstruction des principaux secteurs productifs de l'économie timoraise.

Signalons également qu'en juin 2006, 42 pays, réunis dans le cadre d'un sommet ministériel à Genève (co-organisé par la Suisse et le PNUD) ont pris de nouveaux engagements pour réduire la violence armée et faire avancer le développement. Ces engagements, énoncés dans **la Déclaration de Genève** sur la violence armée et le développement, visent à « promouvoir une sécurité durable et une culture de paix, en agissant pour réduire la violence armée et son impact néfaste sur le développement socio-économique et humain. » La Déclaration de Genève énonce un certain nombre d'engagements, par lesquels les pays conviennent notamment :

- De promouvoir la prévention des conflits, les efforts de résolution et de réconciliation, et de soutenir la consolidation de la paix et le travail de reconstruction après les conflits ;
- D'endiguer la prolifération, le trafic illégal et l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que des munitions, et parvenir à une réduction effective des armes, à des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion après les conflits, à un contrôle des armes légères, comprenant les transferts d'armes et le courtage illicite ;
- De soutenir le respect total des droits humains, promouvoir le règlement pacifique des différends fondé sur la justice et l'Etat de droit, et oeuvrer pour combattre l'impunité ;
- D'encourager le développement d'institutions de sécurité publique efficaces et responsables.

Selon les Nations Unies, « les pays développés et les pays en développement devraient lancer ensemble un groupe de mesures produisant des gains rapides pour sauver et améliorer des millions de vies et promouvoir la croissance économique. Ils devraient également lancer un effort massif pour accroître le niveau de connaissances spécialisées existant au niveau local ». Ces mesures produisant des gains rapides seraient notamment les suivantes :

- Distribution gratuite de moustiquaires antipaludisme et de médicaments efficaces contre le paludisme pour que tous les enfants vivant dans les régions où le paludisme est endémique dorment sous les moustiquaires, à la fin de 2007.
- Suppression des frais de scolarité primaires et gratuité des soins de santé essentiels, ces mesures étant au besoin financées par une augmentation de l'aide, avant la fin de 2006.
- Achèvement réussi de la campagne « 3 x 5 », qui consiste à administrer à 3 millions de patients souffrant du sida dans les pays en développement un traitement antirétroviral avant la fin de 2005.
- Expansion des programmes de repas scolaires, au profit de tous les enfants en utilisant des produits alimentaires produits localement, avant la fin de 2006.
- Reconstitution massive des éléments nutritifs des sols, au profit des petits agriculteurs, sur les terres où les sols sont épuisés, par la distribution gratuite ou fortement subventionnée d'engrais chimiques et par des mesures d'agroforesterie, avant la fin de 2006.

La nécessité aujourd'hui est donc que chaque pays pauvre procède à des investissements précis dans la santé, l'éducation, les infrastructures (électrification, eau potable, installations sanitaires, etc.). Mais, par définition, **les moyens financiers de ces pays sont limités**. La plus grande partie de leurs ressources leur étant indispensable pour leur survie quotidienne, les plus pauvres sont prisonniers du « piège de la pauvreté » et dans l'impossibilité de faire les investissements nécessaires pour en sortir.
Dans cette optique, l'aide publique au développement s'avère absolument cruciale. Pour espérer réaliser les OMD d'ici 2015, la communauté internationale estime ainsi qu'une augmentation de l'aide publique au développement d'au moins 50 milliards de dollars annuels est nécessaire. Ainsi, le premier moyen à mettre en œuvre afin d'atteindre les OMD est l'**augmentation de l'aide publique au développement**.

L'aide publique au développement (APD)

L'OCDE définit l'aide publique au développement comme **les dons et les prêts concédés par des organes publics** (pays, cantons, etc.) afin d'aider au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie des pays et des régions pauvres à travers le monde.
Historiquement, l'aide publique au développement a été mise en place afin de permettre l'accompagnement de la période de décolonisation, puis de la guerre froide. Parmi les quatre points de la politique nord-américaine à l'égard du communisme, le dernier précisait, en effet, que les États-Unis apporteraient leur aide financière, économique et militaire à tout Etat menacé par la subversion communiste. Pour les leaders du « monde libre », la pauvreté qui régnait dans le monde favorisait la pénétration soviétique. Dans cette optique, **tenter de juguler la pauvreté revenait à lutter contre le communisme**. Mais dès la fin de la guerre froide, l'aide publique au développement, qui n'avait cessé de croître entre 1945 et 1990, diminue drastiquement. Ainsi, l'APD est passée de 0,35 % du revenu national en 1990 à 0,22 % en 2000.

En 1970, les Nations Unies ont demandé aux pays riches de mettre à disposition **0,7 % de leur revenu national brut** (RNB, c'est à dire de leur produit intérieur brut plus les revenus tirés de l'extérieur) pour l'aide au développement. En dépit de cette invitation, chaque pays détermine combien il désire investir dans ce secteur. Ainsi, actuellement seuls cinq pays ont atteint le seuil des 0,7 % ; la Suisse, par exemple, ne consacre en moyenne que 0,4 % de son RNB à l'aide au développement.

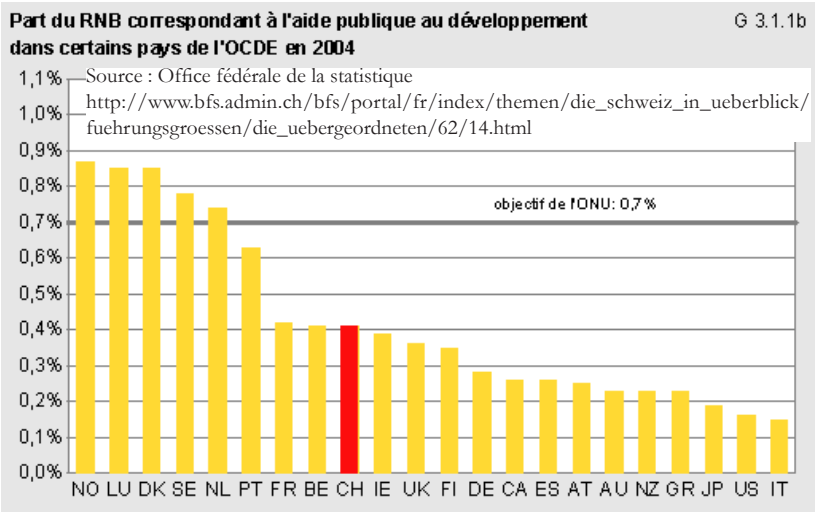

Depuis l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement, de nombreux appels ont été adressés aux pays riches pour qu'ils augmentent leur APD. Ainsi, par exemple, lors de la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars 2002, les pays développés ont été, une nouvelle fois, enjoints à consacrer 0,7 % de leur RNB en faveur de l'APD et d'affecter une part de 0,15 % à 0,20 % en faveur des PMA. Ceci étant, pour l'instant, la majorité des pays riches ne prennent aucunement la voie d'une augmentation de leurs engagements.

En 2005, la Suisse a consacré 2,2 milliards de francs à l'aide publique au développement, un montant correspondant à 0,44 % de son RNB. Elle est ainsi encore loin de l'objectif fixé par l'ONU mais se trouve néanmoins à la onzième place mondiale en terme de pourcentage.

Aide publique au développement de la Suisse, en % du RNB, et performance moyenne des pays de l'OCDE, entre 1970–2005

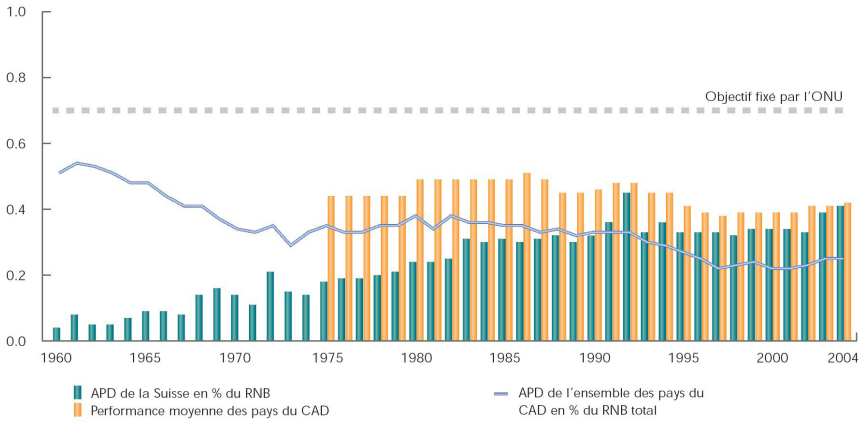

Comme l'illustre ce graphique, bien qu'ayant largement augmenté depuis les années 1970, l'APD suisse est toujours restée bien en-deça de l'objectif fixé par l'ONU.

Source : DDC, Rapport annuel de la coopération de la Suisse, 2005. http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_fr_93570.pdf

Deux organes fédéraux coordonnent la coopération internationale au développement : **la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO)**.

La DDC a cinq missions principales : la prévention et la résolution des conflits, la promotion de l'emploi et des revenus, la bonne gouvernance, l'amélioration de la justice sociale et la préservation des ressources naturelles. Outre la réalisation de ses propres projets, la DDC soutient des programmes lancés par des organisations multilatérales et cofinance des projets d'œuvres d'entraide suisses et internationales dans différents domaines.

Pour mieux comprendre ce que le seuil des 0,7 % du RNB représente, voici une illustration parlante.

le 0,7 % d'un paquet de popcorn...
... c'est 3 popcorn !

L'action de la DDC au Bangladesh

Au Bangladesh, on estime à 3 millions le nombre d'enfants en âge scolaire non scolarisés. Des centaines de milliers d'enfants arrivent ainsi à l'adolescence sans aucun bagage scolaire digne de ce nom. La DDC soutient financièrement l'ONG bengalie « CMES » (Centre for Mass Education in Science), qui donne aux jeunes la possibilité d'acquérir une formation scolaire de base assortie d'une formation professionnelle dans des centres de formation adaptés. Ces centres de formation offrent plusieurs filières : couture, travail à la forge, menuiserie et agriculture, etc. Les 17 unités en place permettent de former en moyenne 10'000 personnes par an. En 2004, la DDC a versé un peu moins de 815'000.- à CMES.

Source : http://www.ddc.admin.ch/index.php?navID=63987&langID=2&userhash=b2213843492fcb70c9a388fc5481b317

En 2008, l'aide bilatérale de la DDC s'élevait à 1,4 milliards de francs et était concentrée sur 17 pays ou régions prioritaires (7 en Afrique, 4 en Amérique latine et 6 en Asie) et huit pays bénéficiaient d'un programme spécial. En outre, signalons que la DDC gère l'aide humanitaire de la Confédération. Par le biais du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), la DDC fournit, en effet, une assistance directe aux victimes de catastrophes naturelles et des conflits armés.

Coopération au développement ciblée par pays DDC 2008

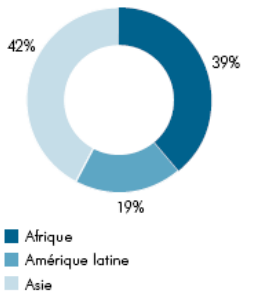

www.ddc.admin.ch

Le violent séisme de magnitude 7 qui a secoué Haïti (notamment la capitale Port-au-Prince) le 12 janvier 2010, a fait des centaines de milliers de morts, le nombre estimé par le gouvernement haïtien étant de 170'000 morts au 27 janvier. L'aide fournie par la DDC touche plusieurs domaines : le soutien médical grâce à une équipe travaillant à l'Hôpital universitaire de Port-au-Prince; l'eau et l'hygiène, avec la mise en place de points de distribution d'eau et la remise en état d'installations sanitaires ; les abris, distribués en « kit » avec des ustensiles de cuisine et des matelas ; et 170 tonnes de biens de secours envoyés par l'intermédiaire de trois vols entre la Suisse et Haïti. Au 28 janvier, cinquante personnes ont été envoyées sur place et le soutien financier total de la DDC s'élève à 3,2 millions de francs pour 2010.

Pour sa part, le SECO formule et met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale afin de réduire la pauvreté. Elle cherche une meilleure intégration des pays pauvres dans l'économie mondiale, soutient l'économie de marché et contribue à une mobilisation des ressources privées.

	2005		
	APD bilatérale	APD multi-latérale	Total APD
Confédération	**1'704.7**	**456.7**	**2'161.5**
Direction du développement et de la coopération (DDC)	**915.7**	**391.3**	**1'307.0**
Aide humanitaire	271.2	25.6	296.8
Coopération au développement	561.7	365.7	927.4
Coopération avec l'Est et la CEI	82.8	–	82.8
Secrétariat d'État à l'économie (seco)	**481.9**	**6.4**	**488.3**
Coopération au développement	141.8	6.4	148.3
Coopération avec l'Est et la CEI	61.5	–	61.5
Remises de dette (Club de Paris)	278.6	–	278.6
Office fédéral des migrations (ODM)	**178.7**	**–**	**178.7**
Aide au retour	17.6	–	17.6
Assistance aux requérants d'asile en Suisse	161.1	–	161.1
Division politique IV et Direction du droit international public (DFAE)	**43.5**	**–**	**43.5**
Gestion civile des conflits et droits de l'homme	43.5	–	43.5
Dpt. fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)	**62.7**	**4.0**	**66.7**
Actions de promotion de la paix et de la sécurité	40.0	4.0	44.0
Équipement à des fins humanitaires	22.7	–	22.7
Autres offices fédéraux	**22.2**	**55.0**	**77.1**
Cantons et communes	**39.3P**	**–**	**39.3P**
Total	**1'744.1**	**456.7**	**2'200.8**
APD en % du RNB			**0.44%**

Comme l'illustre ce tableau, la coopération au développement bilatérale de la DDC correspond au plus important poste de dépenses de la Suisse (561,7 millions de francs).

A côté de cette aide bilatérale directe, il existe une autre catégorie d'APD : l'aide multilatérale.
L'aide multilatérale correspond aux contributions versées aux organisations de développement internationales (intergouvernementales). En 2005, sur les 456.7 millions de francs d'APD multilatéral, la Suisse a par exemple versé 52 millions de francs suisses au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 18 millions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et 12,5 millions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Source : DDC, Rapport annuel de la coopération de la Suisse, 2005.
http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_fr_93570.pdf

Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement

Comme nous l'avons vu, la mission de la Banque mondiale est d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des populations à travers le monde. La BIRD et l'IDA contribuent chacun d'une manière différente mais complémentaire à la mission de la Banque mondiale. La BIRD s'occupe ainsi des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres solvables, tandis que l'IDA se consacre aux pays les plus pauvres de la planète. Par l'intermédiaire de ces deux organismes, la Banque mondiale accorde aux pays en développement **des dons, des prêts et des crédits sans intérêt** relatifs au développement de différents domaines (éducation, santé, infrastructure, communications, santé, etc.)
Avec environ 11 milliards de dollars par an en 2007/2008 et 161 milliards de dollars depuis sa création en 1960, l'IDA est **la première source de financement du développement des pays pauvres**.

Fonctionnement de l'Association internationale de développement (IDA)

L'IDA est essentiellement financée par les contributions versées par les gouvernements des pays les plus riches. Aujourd'hui, la Suisse supporte 2,43% du budget de cette institution ; en 2004, cela représentait une contribution de 176.9 millions de francs, inscrite au budget de l'aide au développement de la DDC. Des fonds supplémentaires proviennent également des revenus de la BIRD et des remboursements de crédits antérieurs.
Trois critères sont utilisés pour déterminer l'éligibilité d'un pays aux crédits de l'IDA :

- La pauvreté relative, définie comme une situation où le PNB par habitant est inférieur à un seuil déterminé, qui est actuellement de 1025 dollars, seuil auquel 81 pays à travers le monde répondent.
- L'absence de solvabilité permettant d'emprunter aux termes du marché.
- De bons principes de gestion économique, déterminés comme étant la mise en œuvre des mesures économiques et sociales en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Les crédits de l'IDA ont des échéances de 20, 35 ou 40 ans et sont encore assortis d'un délai de grâce de 10 ans. La contribution de l'IDA à la réduction de la pauvreté utilise deux canaux : la collaboration avec d'autres partenaires et ses propres programmes. Le pays emprunteur dirige la préparation de sa Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) qui établit les priorités d'assistance par l'IDA.

En 2009, l'Afrique était le plus important bénéficiaire des ressources de l'Association avec 7,9 milliards de dollars, soit 56 % du volume total des engagements de l'IDA. L'Asie du Sud et la région Asie de l'Est et Pacifique se placent en deuxième et troisième positions avec respectivement 4,1 milliards de dollars et 1,2 milliards de dollars. La plupart des crédits sont destinés à **des besoins essentiels** tels que **l'éducation primaire, les services de santé, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement**. L'IDA finance également des projets visant la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions en faveur des entreprises privées, la construction d'infrastructures, l'appui aux réformes orientées vers la libéralisation de l'économie et le renforcement des institutions.
Selon la Banque mondiale, « tous ces projets ouvrent la voie à la croissance économique, à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus et à celle des conditions de vie. »

Engagements de l'IDA par secteur, 2009 Pourcentage du total (14 milliards de dollars)

Comme l'illustre ce graphique, en 2009, c'est le secteur Droit, justice et administrations publiques qui a le plus bénéficié des concours de l'Association, avec 9,4 milliards de dollars, soit 19 % du total. Une aide substantielle a aussi été apportée au secteur Energie et mines ainsi qu'à celui de la Santé et des services sociaux, qui ont reçu respectivement 6,2 et 6,3 milliards de dollars.

Source : Rapport annuel de la Banque mondiale, exercice 2009.
http://siteresources.worldbank.org/EXTAR2009/Resources/6223977-1253813071839/AR09_Year_in_Review_French.pdf

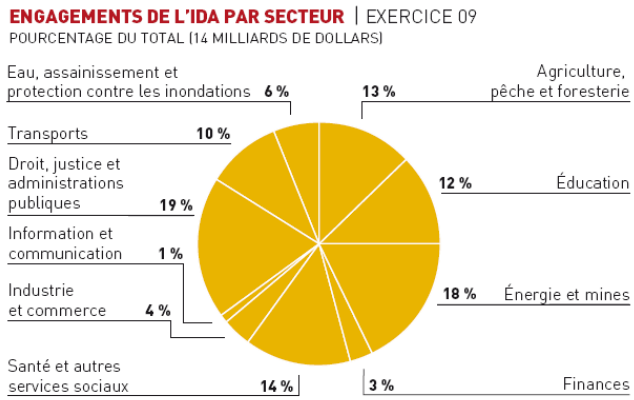

Un exemple de projet crée par l'IDA : le NEIAP I

Autrefois, les communautés paysannes de la région du nord-est du Sri Lanka étaient connues pour la haute productivité de leur agriculture. Mais après 18 années de guerre civile, de nombreuses familles ont fui leurs terres, entraînant la destruction du tissu socio-économique de ces communautés.
Le projet d'agriculture irriguée du nord-est (NEIAP) a été créé en 2000 par l'IDA afin d'aider les communautés affectées par la guerre, d'accroître l'agriculture et d'autres productions et sources de revenues, pour permettre une réintégration économique et sociale durable.
Appuyé par un prêt de 27 millions de dollars, le NEIAP I a permis aux agriculteurs de reprendre les travaux des champs et d'accroître la superficie de terres irriguées de 2'900 hectares. Le projet a touché environ 4'700 familles. En outre, le projet a permis de réhabiliter 61 km de routes et de construire 225 puits fournissant aux populations une eau potable propre. En 2004, l'IDA a décidé de poursuivre ce projet avec un nouveau crédit de 64,7 millions de dollars. Plus de 100'000 personnes ont pu bénéficié, directement ou indirectement, de ce projet.

« IDA 15 » est un terme pour désigner la 15ème reconstitution des ressources de l'IDA, entrée en vigueur le 15 novembre 2008. Il s'agit d'une levée de fond venant de 45 pays donateurs (nombre le plus élevé de donateurs depuis la création de cette institution en 1960), qui s'est montée à 41,6 milliards de dollars (somme la plus élevée). C'est 9,5 milliards de plus par rapport à la levée de fond de l'IDA 14. « Il s'agit de la plus importante hausse du financement par les donateurs dans l'histoire de l'IDA », a dit le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick.
Selon l'IDA, cette somme importante permet à l'Association de bien se positionner face à la crise pour aider les pays en développement, avec en moyenne 14 milliards de dollars par an. Le mécanisme d'intervention rapide renforce sa capacité d'action durant cette période de crise, car il comprend des procédures d'approbation plus rapides, des diagnostiques approfondis et l'accélération de la mise à disposition des ressources si nécessaire.

Si l'aide publique au développement est cruciale, il n'en reste pas moins que compter uniquement sur elle pour améliorer les conditions de vie des pays les plus pauvres est une utopie. La **Déclaration de Genève** (2004), issue de la réunion sur l'action contre la faim et la pauvreté entre le Président français Chirac, le Président brésilien Lula, le Président chilien Lagos et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Kofi Annan, énonce notamment que la lutte contre la faim et la pauvreté ne pourra réussir et la promotion du développement être menée à bien si l'écart entre les engagements politiques et la réalité des ressources disponibles pour le financement du développement n'est pas rapidement réduit. Comme nous l'avons vu plus haut, pour le moment, la mise en oeuvre des engagements financiers souscrits par l'ensemble des nations reste lente et hétérogène. Ainsi, il devient urgent de **trouver de nouvelles formes de financement pour l'aide au développement**.

En partant de ce constat, un groupe technique s'est constitué en 2004 afin d'étudier diverses propositions concernant des mécanismes innovants pour le financement du développement. Ce Groupe pilote sur les contributions internationales de solidarité en faveur du développement, constitué par des dirigeants brésiliens, chiliens, français, et plus récemment espagnols, et qui bénéficie en outre du soutien du Secrétaire général des Nations Unies, a donc proposé et analysé une série de mesures susceptibles d'augmenter les flux d'aide au développement. Parmi celles-ci, citons notamment :

La taxation des transactions financières : selon le groupe technique, la proposition de prélever une taxe à un taux très faible sur les transactions financières permettrait de collecter, de manière régulière et prévisible, un montant très significatif de fonds pour le développement, sans perturber le fonctionnement normal du marché.

La taxation du commerce des armes : entre 2000 et 2002, les dépenses militaires dans le monde ont augmenté de 18 % en termes réels, de sorte qu'elles avoisinent mille milliards de dollars par an. Une taxation de ce commerce représenterait un moyen d'associer le développement à la paix.

Les contributions volontaires au moyen des cartes de crédit : cette mesure reposerait sur la création d'une carte « affinité » liée à la réalisation des Objectifs de Développement pour le Millénaire. Les clients s'engageraient simplement à faire don à la campagne mondiale contre la faim et la pauvreté d'un pourcentage de leurs achats. Les ressources collectées seraient par exemple versées sur un compte des Nations unies. Selon le groupe technique, le montant des ressources mobilisées mais aussi la publicité accrue en faveur des OMD auraient un impact plus que positif.

Si ces mesures de financement innovant sont encore à l'étude, d'autres sont entrées en vigueur récemment. Ainsi, par exemple, depuis le 1 juillet 2006, sur l'initiative des Présidents français, M. Jacques Chirac, et brésilien, M. Luiz Inacio Lula da Silva, **une contribution de solidarité a été instaurée sur les billets d'avion en France**. Depuis 2008, onze pays mettent déjà en oeuvre une contribution similaire.
Cette taxe à l'achat d'un billet d'avion est destinée à financer l'accès des pays les plus pauvres aux médicaments contre le paludisme, la tuberculose et le SIDA (Programme UNITAID).

La taxe est acquittée sur les billets d'avion lors de leur achat. En France, la contribution varie selon la destination du vol et la classe de voyage :

- Pour les vols nationaux et intra-européens, la taxe est de **1 €** par passager en classe économique et de **10 €** par passager en classes affaires et première.
- Pour les autres vols, les taxes seront quatre fois plus élevées, soit **4 €** pour la classe économique et **40 €** pour les classes affaires et première.

Ces taxes françaises devraient permettre de récolter environ **200 millions d'euros par an** pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida dans les pays les plus pauvres.

Récemment, deux nouveaux mécanismes sont entrés en vigueur : depuis fin 2006, la **Facilité internationale de financement pour la vaccination** (IFFIm) permet de lever des fonds sur les marchés financiers pour financer la vaccination d'enfants et renforcer les systèmes de santé. Il garantit que près de 4 milliards de dollars seront levés sur une durée de 20 ans pour mener de vastes entreprises de vaccination. La **Garantie d'achats futurs** (AMC) a pour but de vacciner des millions d'enfants contre la pneumocoque dans les années à venir, à travers la garantie de recherches sur des maladies négligées ainsi que, une fois la recherche aboutie, l'assurance de la distribution des médicaments à des prix abordables pour les pays destinataires.

Gageons que de telles initiatives se multiplieront à l'avenir et permettront d'augmenter de manière conséquente les flux d'aide au développement.

Le microcrédit

« Le microfinancement peut permettre aux populations pauvres d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté. Si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est ce type de progrès qu'il nous faut réaliser. »
Kofi Annan, 2005, ancien Secrétaire général de l'ONU

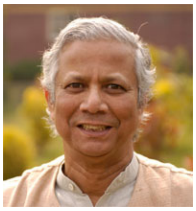

Comme le souligne l'ancien Secrétaire général de l'ONU, le micro-crédit apparaît aujourd'hui comme un nouvel espoir pour de nombreuses populations démunies.
Le microcrédit consiste à octroyer des prêts de petit montant à des personnes à faible revenu pour qu'elles puissent créer ou développer des activités économiques génératrices de revenus. On admet généralement que l'économiste bengali **Muhammad Yunus** est le créateur du concept de microcrédit. Le 13 octobre 2006, le prix Nobel de la paix lui a été attribué.

Après des études aux Etats-Unis, Muhammad Yunus rentre au Bangladesh pour enseigner à l'Université de Chittagong. Mais dès 1974, une famine ravage le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres au monde. L'économiste se rend alors dans le village de Jobra, juste à côté de l'Université, pour parler avec ses habitants. Rapidement, il prend conscience que de nombreuses femmes sont victimes d'un cercle vicieux : incapables d'obtenir des prêts dans une banque traditionnelle car jugées a priori insolvables, elles sont contraintes d'emprunter à des usuriers pratiquant des taux d'intérêt exorbitants.
Il décide alors de prêter 35 CHF de sa poche à 42 femmes parmi les plus pauvres de Jobra. Ces micro-prêts leur suffisent, par exemple, pour acheter une poule et générer un revenu quotidien de la vente d'œufs. L'expérience est un succès. Alors, fort de cet essai, Muhammad Yunus décide de monter sa propre banque : **la Grameen Bank**, communément appelée la banque des pauvres. Elle voit le jour en 1978 dans le but d'accorder des petits crédits (généralement entre 30 et 50 dollars mais pouvant aller jusqu'à 200 dollars) à ceux qui sont habituellement exclus du système bancaire, c'est-à-dire les plus pauvres, et d'encourager ainsi **le développement de micro-entreprises**.
Depuis 1978, la Grameen Bank est devenue une véritable institution dont le développement a été fulgurant : la Grameen Bank possède 1'393 succursales à travers le pays et travaille dans plus de 50'000 villages. Selon les derniers chiffres, on estime que 4,21 millions de Bengalis ont eu recours à des prêts, dont 96 % de femmes. En outre, depuis sa création, le taux moyen de remboursement est de 98,91 %.

Depuis quelques années le modèle de la Grameen Bank se développe un peu partout dans le monde et connaît un succès retentissant : on estime ainsi à 60 millions le nombre total de clients du microcrédit. Aujourd'hui, le microcrédit s'inscrit également dans une sphère plus complète qui comprend d'autres outils financiers tels que l'épargne, la micro-assurance et d'autres produits destinés à des personnes à bas revenus : cet ensemble forme la microfinance. En 2006, on recense plus de 10'000 institutions de microfinance à travers le monde.

Il est, à l'heure actuelle, admis qu'offrir aux populations démunies un meilleur accès au crédit peut se révéler **une arme particulièrement efficace pour lutter contre la pauvreté**. Avec l'aide de prêts à court terme équivalent à 500 dollars au plus, des personnes dans le besoin, des artisans, des petits commerçants, des agriculteurs, des petits entrepreneurs, etc., peuvent, en effet, accroître leurs activités et profiter d'opportunités qui, sans ces prêts, n'existeraient pas.

Rajamma et sa vache
L'histoire de Rajamma, racontée dans le Bulletin de la Campagne du sommet du microcrédit « Countown 2005 », illustre bien l'utilité des microcrédits.
Rajamma, une jeune indienne de 26 ans, faisait le ménage chez les familles de caste supérieure pour pouvoir gagner un peu d'argent et donner les restes de nourriture à ses filles. Ne parvenant cependant pas à subvenir aux besoins de sa famille, elle a emprunté de l'argent à un riche propriétaire terrien. Mais incapable de le rembourser, elle a été contrainte d'envoyer ses filles travailler chez lui, dans de véritables conditions d'esclavage. Puis un jour, elle a conclut un prêt de 196 dollars dans une banque de microcrédit. Avec cet argent, elle s'est acheté une vache. En 10 mois, elle a remboursé son prêt et a pu libérer ses filles. Aujourd'hui, en plus de sa vache, elle possède un veau femelle, et gagne 34 dollars par mois. Avec ses économies, elle a pu s'acheter la moitié d'une acre de terre et a pris un autre prêt pour l'irriguer et y cultiver des arachides. Aujourd'hui, sa fille aînée apprend la couture et ses cadettes vont à l'école.

Source : Countown 2005, http://www.microcreditsummit.org/french/newsletter/microentrepreneurfr1.htm

L'accès durable au microfinancement contribue ainsi à atténuer la pauvreté en générant des revenus, en créant des emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école, en permettant aux familles d'obtenir des soins médicaux et en donnant les moyens aux populations de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins. Face à ces résultats pour le moins encourageants, la Banque mondiale incite ce type de financement plus en phase avec le terrain et souvent géré par des ONG.

Le cycle de Doha

Le cycle de Doha a été lancé lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC en novembre 2001, dans le but officiel de mettre **la libéralisation des échanges au service du développement des pays pauvres**.
En effet, selon la déclaration ministérielle, adoptée le 14 novembre 2001, « le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté. (…) Un meilleur accès aux marchés, des règles équilibrées, ainsi que des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités bien ciblés et disposant d'un financement durable ont des rôles importants à jouer. » C'est en ce sens que les négociations commerciales, nommées « Agenda de Doha pour le Développement », ont pris place entre les différents membres de l'OMC. Ces négociations ont surtout tourné autour de deux points cruciaux pour les pays pauvres :

- **La réduction des subventions agricoles des pays développés** : il s'agissait d'établir un système de commerce équitable concernant le soutien et la protection de l'agriculture des pays développés. Pour ce faire, l'OMC a décidé d'une réduction des subventions à l'exportation en vue de leur élimination progressive et d'une réduction de 20 % des mesures des subventions directes aux paysans.

- **La réduction des droits de douane sur tous les produits non-agricoles** : l'objectif était de réduire ou d'éliminer les droits de douane, les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits, ainsi que les obstacles non tarifaires sur ces produits et en particulier sur les produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement.

Les membres de l'OMC se sont réunis à plusieurs reprises : à Cancún en 2003, à Genève en 2004, à Hong Kong en 2005. Malgré d'âpres négociations, les positions de certains Etats n'ont pas permis la conclusion d'un accord commercial.
En 2006, au terme d'une « réunion de la dernière chance » réunissant les six principaux protagonistes (Etats-Unis, Union européenne, Brésil, Inde, Australie, et Japon), les grandes puissances commerciales ne sont toujours pas parvenues à trouver un accord sur la baisse des droits de douane à l'importation de produits agricoles et sur la réduction des subventions agricoles. **Le 27 juillet 2006, le directeur de l'OMC, Pascal Lamy, a donc gelé les négociations** en spécifiant « qu'elles ne pourront reprendre que quand des progrès seront possibles, ce qui nécessitera une évolution des positions actuellement trop bien ancrées. » En 2007, à Davos, les ministre du commerce d'une trentaine de pays ont décidé de relancer les négociations, en vain. L'année d'après, c'est à nouveau à Genève que les membres de l'OMC se sont rencontrés. Des divergences d'opinion entre les Etats-Unis, l'Inde et la Chine concernant les importations agricoles ont mis un terme aux pourparlers sans qu'aucun accord ne soit décidé. Le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, espère que « 2010 sera l'année au cours de laquelle nous établirons les fondements d'une économie mondiale plus sûre ». « Nous pouvons et nous devons apporter notre contribution à la conclusion d'un accord dans le cadre du Cycle de Doha ».

Selon la FAO, « l'effondrement des négociations commerciales internationales du cycle de Doha est essentiellement dû à une tentative des pays riches, des corporations et des puissants lobbies de s'accaparer des avantages sur les marchés agricoles. » Il apparaît notamment que l'incapacité des Etats-Unis et dans une moindre mesure celle de l'Union européenne à faire preuve de flexibilité en ce qui concerne la réduction du soutien interne à l'agriculture a représenté un puissant facteur de blocage.

Les initiatives des organisations non gouvernementales

Le terme d'organisation non gouvernementale (ONG) a été élaboré par les Nations unies pour définir **les organisations indépendantes des Etats et avec lesquelles l'ONU entretient des relations**. Les ONG sont des organismes dont le financement est essentiellement assuré par des dons privés et qui s'occupent de quantité de problèmes et de causes, allant des échanges scientifiques à la religion, en passant par l'aide d'urgence et les problèmes humanitaires.

Les organisations non gouvernementales sont présentes sur la scène internationale depuis le début du XXème siècle. Les syndicats sont, par exemple, devenus des participants à part entière à la prise des décisions de l'OIT dès sa création en 1919. Mais les ONG ont véritablement commencé à se multiplier durant les années 1970, en réaction à trois fléaux : la pauvreté, la faim dans le monde et la dégradation de l'environnement. Aujourd'hui, on dénombre ainsi entre 20'000 et 25'000 ONG à travers la planète.

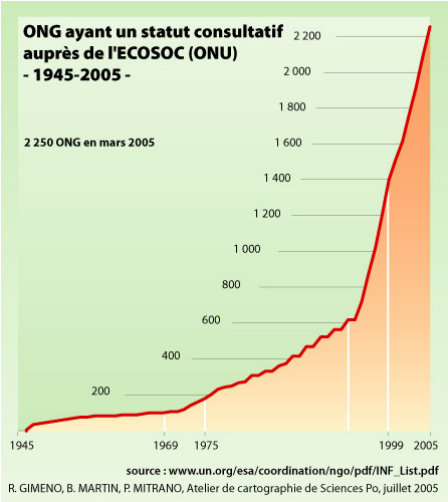

Les ONG sont graduellement devenues des acteurs incontournables de la scène internationale, capables de faire pression sur les organisations et les conférences internationales avec un succès grandissant. Du protocole de Montréal régulant les émissions d'ozone (1987) à la conférence du Beijing sur les femmes (1995), elles ont contribué à maintenir au premier rang des thèmes comme l'environnement et les droits humains.

Ce graphique illustre bien l'évolution du rôle des ONG depuis la création des Nations Unies et plus particulièrement leur rôle au sein du Conseil économique et social (ECOSOC). En 2010, près de 2'727 ONG bénéficiaient d'un statut consultatif auprès de cet organe.

Source : http://www.sciences-po.fr/cartographie/cartes/monde/organisations_internationales/02_ong_ecosog_2005.jpg

Le rôle des ONG dans le domaine de l'économie et du développement est absolument fondamental. Des campagnes de sensibilisation mondialement relayées à des actions sur le terrain, en passant par des recherches de fonds destinées à financer des programmes dans le Sud, les activités des ONG s'affirment comme une partie indispensable du partenariat mondial dans la lutte contre la pauvreté, l'injustice et le développement.

Nous donnons ci-dessous deux exemples d'actions des ONG dans ce domaine.

Les ONG : fers de lance du commerce équitable

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine. »
Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 23.

Le commerce équitable désigne une forme d'échanges dont l'objectif est de réduire les inégalités mondiales et de permettre aux petits producteurs défavorisés, généralement au Sud, d'accéder dans de bonnes conditions aux marchés des pays développés. Pour ce faire, les acteurs du commerce équitable garantissent aux producteurs des pays pauvres **un tarif de vente minimal qui les rémunère correctement pour leur travail, au prix d'un surcoût volontairement accepté par les consommateurs des pays développés**.

Selon la FINE (réseau informel regroupant quatre acteurs majeurs du commerce équitable : la Fair Trade Labelling Organisation International, IFAT, NEWS et EFTA), le commerce équitable comprend **cinq objectifs très précis** :

- Assurer une **juste rémunération du travail** des producteurs et artisans les plus défavorisés, leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires en matière de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale.
- Garantir **le respect des droits fondamentaux** des personnes (refus de l'exploitation des enfants, du travail forcé, de l'esclavage).
- Instaurer des **relations durables** entre partenaires économiques.
- Favoriser **la préservation de l'environnement**.
- Proposer aux consommateurs **des produits de qualité**.

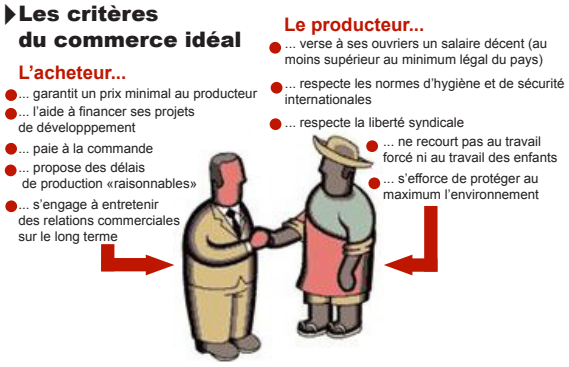

Le commerce équitable est né à la fin des années 1950, à l'initiative d'ONG britannique et hollandaise. A cette époque, l'ONG anglaise Oxfam (ONG créée par des religieux afin de lutter contre la faim dans le monde) décide de vendre des produits réalisés par des artisans pauvres de pays en voie de développement afin de leur garantir des revenus réguliers. Parallèlement, dans le sud des Pays-Bas, SOS, une association caritative créée par de jeunes catholiques, importe des produits des pays pauvres du Sud. Les premiers produits à être importés vers les Pays-Bas sont des objets d'artisanat : pots de cactus et cendriers en bambou objets en bois venus des bidonvilles d'Haïti, petits objets décoratifs des Philippines, sandales venues d'Inde, etc. Puis, en 1964, à Genève, lors de la première Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), les pays du Sud insistent sur la nécessité d'échanges justes. Ici, naît le slogan devenu célèbre : « Trade not aide », (du commerce, pas de l'assistanat). Entre 1970 et 1990, cette demande est relayée par les ONG du nord.

Au début des années 1970, **les premiers magasins de commerce équitable** voient ainsi le jour un peu partout à travers l'Europe. Aujourd'hui, on compte en Europe environ 3'200 magasins de commerce équitable.

Le magasin Wakinaru à Genève propose différents articles produits par des artisans indépendants, des micro entreprises, des coopératives ou des associations de producteurs, ainsi qu'avec des entreprises commerciales à but social qui se trouvent en Bolivie, en Colombie et au Brésil. Chacun des articles possède sa fiche de présentation détaillant le matériel utilisé, la provenance, ainsi que le nom de la coopérative de production.

Source: http://www.projetswaki.org/Sources/Corp/Nouvelles.php

En 1988, **le premier label de commerce équitable** est lancé par la fondation Max Havelaar. Avec ce label, les produits issus du commerce équitable peuvent désormais être vendus dans les supermarchés.

Le label Max Havelaar garantit ainsi un commerce équitable avec des coopératives de producteurs et des plantations. Cela signifie que les produits labellisés sont caractérisés par :

- des prix couvrant les coûts de production ;
- des salaires minimaux garantis pour les ouvrières et ouvriers ;
- une prime «commerce équitable» permettant de réaliser des projets communautaires ;
- des relations commerciales à long terme.

A l'heure actuelle, Max Havelaar accompagne environ un million de producteurs dans 52 pays du Sud.

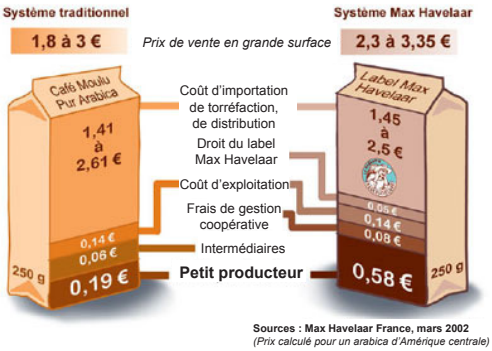

Un producteur de café engagé dans la filière du commerce équitable est rémunéré en moyenne près de quatre fois plus que s'il vendait son café sur le marché conventionnel. Pourtant, le consommateur ne paye qu'environ 10 % de plus pour du café équitable par rapport au prix du café traditionnel.

Source:http://ja.web-agri.fr/moteur/561/Image/en_mvt_Bolivie.jpg

Aujourd'hui le commerce équitable connaît un succès retentissant et permet de changer la vie de nombreux producteurs du Sud. L'Europe est la principale destination des produits issus de ce commerce : ainsi, sur les 58'000 tonnes de produits alimentaires équitables qui sont exportés à travers le monde, 22'000 le sont à destination de l'Europe. Près de 80 % de la production de café équitable y est aussi distribuée. En Suisse, 47 % des bananes vendues sont issues du commerce équitable. Ce sont près de 3'000 organisations dans 20 pays d'Europe qui se sont engagées dans la promotion et le développement du commerce équitable à titre d'activité principale.

Le rôle des ONG dans le développement économique local : l'exemple d'OXFAM

Aujourd'hui, de nombreuses ONG sont engagées dans le développement économique et la lutte contre la pauvreté. Des petites ONG comme « Genève Tiers-Monde » active dans la gestion de projets dans huit pays, à des organisations plus importantes telles que Terre des Hommes, l'action de ces différentes entités est fondamentale pour de nombreuses personnes dans les pays les plus pauvres. Pour mieux comprendre l'action des ONG dans ce domaine, prenons l'exemple de l'une des plus importantes d'entre elles : **Oxfam (Oxford Committee for Relief Famine)**.

Oxfam, ONG d'origine britannique, se présente actuellement comme une confédération de 13 organisations. Ces 13 organisations, comptant quelques 4'500 salariés auxquels s'ajoutent 30'000 volontaires, **élaborent des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice**. Les actions d'Oxfam vont ainsi de la mise en place de projets de développement, au déploiement de l'aide humanitaire d'urgence en passant par la mise en place de vastes campagnes de sensibilisation et de plaidoyer politique. Partant notamment de la certitude que chacun a droit à des moyens de subsistance durables ainsi qu'à des services sociaux de base, les programmes de développement d'Oxfam touchent des domaines aussi variés que l'accès à l'eau potable, la lutte pour la sécurité alimentaire, la meilleure commercialisation des produits et la mise en place de services de santé.

L'eau potable au Mozambique

A Nampula au Nord-Est du Mozambique, seulement 35 % de la population rurale a un accès à l'eau potable. Le gouvernement mozambicain dispose actuellement de trop peu de moyens pour pouvoir améliorer cette situation.

Dans cette optique, Oxfam et son partenaire local, UGCAN (Union générale des coopératives et des associations agricoles de Nampula) creusent actuellement un certain nombre de puits ou de forages permettant l'approvisionnement continuel en eau. Signalons qu'un puits ou un forage peut subvenir aux besoins en eau de 1'000 personnes et sert au minimum dix années.

Source : OXFAM International

La carte ci-contre met bien en évidence l'importante présence d'Oxfam dans le monde : plus de 120 pays sont concernés par les programmes ou les campagnes de développement de l'organisation. Avec environ un million de donateurs et un budget annuel estimé à 500 millions d'euros, Oxfam représente aujourd'hui l'une des plus puissantes ONG au monde.

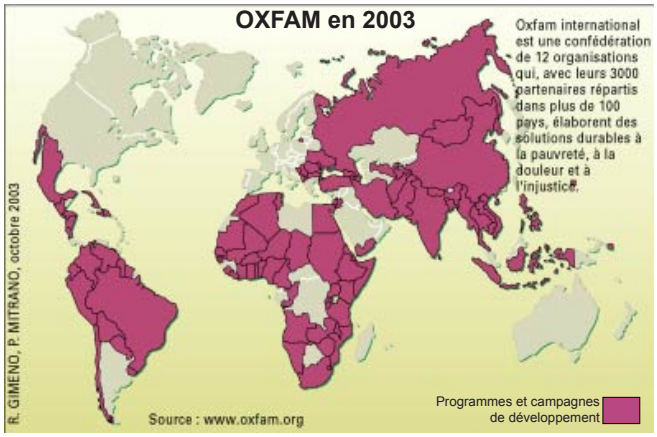

Parallèlement à ces actions directes sur le terrain, OXFAM est connue pour ses grandes campagnes de sensibilisation. Selon l'organisation, ces campagnes « visent à changer les pratiques et les politiques en matière de commerce équitable, de prévention des conflits, d'aide humanitaire ainsi que sur des problématiques telles que la dette, la réduction de la pauvreté ou encore l'éducation de base universelle ».

http://www.oxfam.org/fr/campaigns/climatechange/3-faits-sur-afrique

Suite à la Conférence de Copenhague de décembre 2009, considérée par OXFAM comme un échec, une pétition a été lancée sur le site de l'organisation à l'adresse suivante : http://e-activist.com/ea-campaign/clientcampaign.do?ea.client.id=142&ea.campaign.id=4195.

OXFAM affirme que les leaders des grandes puissances ont protégé leurs intérêts nationaux lors des négociations et demande donc un accord global sur le climat qui soit ambitieux, juste et qui créé des obligations légales pour les Etats.

L'organisation met en avant le cas spécifique du continent africain, victime principale du changement climatique en raison des sécheresses et pénuries d'eau, et de la montée du niveau des mers (notamment en Egypte).